LUTOPIK

Magazine trimestriel - Numéro 10 - Printemps 2016 - 4 €

ENQUÊTE SUR LES MICRO-FERMES

L'ESPÉRANTO, UTOPIE VIVANTE

TRAVAIL ET CINÉMA

FAMILISTÈRE

LA RÉVOLUTION DES COMMUNS

SE RÉAPPROPRIER LES RESSOURCES ET LES BIENS COMMUNS POUR L'INTÉRÊT GÉNÉRAL ET UNE GOUVERNANCE COLLECTIVE

Mars 2016



SOMMAIRE

Édité par l'association Lutopik Magazine · 2 Sous-la-Côte 25340 Fontaine-lès-Clerval · Imprimé par Le Ravin Bleu · 7 rue Marie Pia 91480 Quincy-sous-Sénart
Directeur de la publication : Guillaume Clerc · Directrice de la rédaction : Sonia Pignet ·
N° CPPAP : 1017 G 91975 · N° ISSN : 2268-7467 · Dépôt légal : Mars 2016
Ont participé à ce numéro : Anne-Lise Vuillemin, Caroline Pageaud, qui signe les dessin de Une et Dernière de couverture, Emmanuelle Couet, Tommy Dessine, Aude Deraedt, Nicolas Ronjat, Benoît Perroud, Claire Cordel, Céline Pessis, Stouff, Joachim, Clément Barraud, Benjamin Valzer, Pierre Isnard-Dupuy, Soncoyman, Gaspard d'Allens. Merci également à Scribus, Jacqueline, Jean-Luc et Michel du Ravin Bleu, etc. et bienvenue à la petite Camille !

ÉDITO

Le patrimoine cumulé des 1 % les plus riches du monde a dépassé l'année dernière celui des 99 % restants, en tenant compte des dettes, estime Oxfam. L'Organisation non gouvernementale a aussi calculé que les 62 premières fortunes mondiales possèdent autant que le reste du monde. Ces chiffres, difficiles à appréhender tellement ils sont vertigineux, illustrent magistralement l'accaparement des ressources par quelques-uns au détriment du plus grand nombre. Chaque année, lorsque la presse s'en fait l'écho, l'impuissance nous gagne. Le rouleau compresseur néo-libéral et ses valeurs individualistes semblent bien difficiles à freiner. Pourtant, des alternatives pointent timidement leur nez.

C'est le cas du concept des communs, qui depuis quelques années, fédère celles et ceux qui interrogent notre modèle économique et nos pratiques de gouvernance. Les communs nous proposent de sortir de la dualité entre un État tout-puissant et la privatisation généralisée, pour explorer les chemins de la gestion collective. Les communs peuvent aussi bien concerner les biens numériques que les ressources naturelles ou intellectuelles, s'appliquer à l'échelle d'une petite communauté ou à la terre entière. La force des communs repose sur leur capacité à lier des luttes jusque-là séparées : la « dégooglisation d'Internet » rejoint ainsi le mouvement de libération des semences dans une même optique de réappropriation des biens collectifs.

À travers des entretiens avec quelques penseurs des communs, le récit de petits bouts de la grande Histoire, un reportage au cœur d'un village qui s'est accordé une journée d'action et de réflexion autour de ce thème, ou encore une plongée dans le monde des communs numériques, nous avons essayé de vous présenter ce concept porteur d'une vision optimiste de l'Humanité et qui pourrait bien révolutionner nos modes de pensée et d'action.

Bonne lecture !

HANDICAP ET CINÉMA : DES TOILES POUR TOUS

L'association Ciné-ma différence tente depuis 2005 de convaincre les familles de personnes en situation de handicap que le septième art n'est pas que pour les autres. Chaque mois, elle organise en partenariat avec une quarantaine de cinémas en France des séances ouvertes à tous.

Le film a commencé. Les lumières s'éteignent en douceur. Dans la salle du Majestic Passy, dans le XVIe arrondissement de Paris, Louis, 23 ans, se lève. Il est un peu agité et crie. Une jeune fille en gilet jaune s'approche à pas feutrés, une lampe torche à la main. Elle lui demande si tout va bien. Il se rassied. Personne n'a osé protester par un « *chut !* » glaçant. Personne n'a posé sur Louis un regard empli de reproches. Ici, les spectateurs participent à une séance Ciné-ma différence. Une incitation à la tolérance.

À la sortie de la salle, à l'étage du Majestic Passy, Manuella et Françoise se souhaitent la bonne année. Ici, tout le monde se connaît. En cette matinée de janvier, ces deux mamans ont choisi d'emmener leurs fils, handicapés, à l'avant-première de Tout en haut du monde, le dernier film d'animation de Rémi Chayé, programmée à 11 heures. Ce cinéma, comme la quarantaine de cinémas partenaires de l'association Ciné-ma différence, ne programme qu'une seule séance par mois de ce type. Alors pas question de la manquer.

Guillaume, 33 ans, s'approche d'un stand de photographie installé à l'occasion de cette avant-première. « *Il adore ça* », précise Françoise, sa mère, qui le laisse se faire photographier avec le décor du film. Guillaume a été diagnostiqué autiste peu après sa naissance. Cela fait dix ans que sa mère et lui participent aux séances organisées par l'association Ciné-ma différence. « *Depuis le début* », ajoute Françoise, qui a parcouru plus d'une heure de route pour venir ici.

Pas de « chut » réprobateurs au moindre bruit, un environnement lumineux et sonore adapté, des séances moins chères : l'association Ciné-ma différence rend le cinéma accessible aux personnes handicapées et à leur famille.



Nicolas Ronjat

Plus de dix ans après la loi de 2005 pour l'égalité des droits et des chances, le constat est accablant. Les cinémas sont dans leur majorité accessibles aux fauteuils roulants, mais le sentiment d'exclusion des personnes souffrant de handicap mental ou de polyhandicap ne s'est pas dissipé et peu d'actions ont été faites en ce sens. « *Ciné-ma différence* » est d'ailleurs la seule association à proposer des séances ouvertes à tous, amenant de la mixité dans les salles.

Ce sont les seules auxquelles Françoise peut emmener son fils sans inquiétude. « *J'ai déjà été dans d'autres salles, dans des séances "normales", mais ici, c'est mieux. On n'entend pas des "chut" tout au long de la séance. Il n'y a pas de regard réprobateur, pas de reproches. Tout le monde sait à quoi s'attendre et se comporte en conséquence*. »

Un film d'avant-séance, réalisé par des élèves de l'école des Gobelins à Paris, explique le rôle des bénévoles. Chacun est libre de se lever, de sortir, de s'exprimer. Le son est abaissé, pour ne pas gêner les personnes qui souffrent d'hyperacousie.

« IL PEUT CRIER, SE LEVER, S'EXPRIMER »

Avant de faire découvrir ces séances à Guillaume en 2006, Françoise est allée seule dans l'un des premiers cinémas partenaires, l'Entrepôt, situé dans le XIVe arrondissement. « *Je voulais d'abord voir comment ça se passe et me rassurer.* » Car c'est surtout la peur qui empêche les familles de personnes en situation de handicap de pousser les portes d'un cinéma.

Cette inquiétude, Manuella la connaît bien. Son fils, Louis, était plus bruyant que d'habitude ce matin, mais elle sait qu'ici le public n'y prête pas attention. C'est une amie à elle, Catherine Morhange, qui a eu l'idée en 2005 de créer Ciné-ma différence. Manuella est conquise par le principe et assiste aux premières séances. Depuis, elle s'y rend presque un week-end sur deux, quand Louis rentre du foyer. « *Il peut crier, se lever, s'exprimer. Il est libre dans ces séances. Ça devrait être comme ça tout le temps.* »

C'est d'ailleurs l'un des objectifs que se fixe l'association. « *Nous souhaitons déclencher une prise de conscience* », confirme Catherine Morhange. De son bureau situé dans le XIVe arrondissement, la directrice de Ciné-ma différence tente de convaincre les directeurs de cinéma et les villes de rejoindre son réseau, en France comme en Belgique. Mais il n'y a pas que les directeurs de salles à séduire. « *Le plus dur, c'est de convaincre les familles de personnes en situation de handicap que le cinéma est aussi fait pour elles.* »

« CRÉER UN ÉCHANGE, UN DIALOGUE »

Pourquoi, dès lors, insister autant sur le terme « *différence* » dans le nom de l'association ? « *À la base, l'association devait s'appeler "La norme, c'est nous"* », précise Catherine Morhange. « *Mais on a trouvé ça un peu provocateur* ». Ils sont donc tombés d'accord sur Ciné-ma différence. « *Ça parle à tout le monde et les familles comprennent parfaitement.* » Quant au choix du septième art, c'est avant tout parce que c'est « *le premier loisir culturel des familles et le plus simple d'accès* », ajoute-t-elle. « *C'est très captateur et ça permet de créer un échange, un dialogue.* »

Les cinémas du réseau sont tous indépendants de l'association. Leurs seuls devoirs sont de respecter la charte créée par Ciné-ma différence, et de baisser le tarif de tickets. Tous proposent ainsi des séances le week-end, en moyenne une fois par mois. La programmation est sélectionnée par le cinéma, avec la seule contrainte d'être en version française.

Pour ses deux premières séances, en décembre et en janvier, le Méliès à Montreuil, en Seine-Saint-Denis, partenaire du réseau depuis 2015, a choisi de diffuser Belle et Sébastien : l'aventure continue (Christian Duguay, 2015) et Cyclone à la Jamaïque (Alexander Mackendrick, 1965). « *Des films familiaux* », explique Caroline Carré, chargée de la conquête des nouveaux publics au Méliès. « *Pour les premières séances, nous voulions viser un public large. Il faut d'abord fidéliser avant de pouvoir proposer d'autres expériences, telles qu'un ciné-concert ou un ciné-karaoké, par exemple.* »

L'opération attire déjà les foules. En tout cas du côté des bénévoles. Une vingtaine de Montreuillois se sont présentés pour encadrer ces séances. C'est l'une des villes où ils sont les plus nombreux. Danièle, 60 ans, a assuré en janvier sa première mission, après une formation avec les membres de l'association. Auparavant, elle était chorégraphe et travaillait avec des personnes en situation de handicap. « *Quand j'ai vu l'annonce dans le journal de la ville, je me suis dit que c'était l'occasion d'y revenir.* » Du haut de l'escalier menant aux salles, brochures à la main, elle informe les spectateurs sur le rôle de Ciné-ma différence.

« LE PLUS DUR, C'EST DE CONVAINCRE LES FAMILLES DE PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP QUE LE CINÉMA EST AUSSI FAIT POUR ELLES. »

Dans la salle, Sylvia, 56 ans, se prépare. Elle aussi revêt le gilet jaune pour la première fois. Elle jette quelques regards vers le quatrième rang. Son fils, Romain, qui souffre de trisomie 21, y est assis. « *Il est autonome et vient seul du foyer* », précise-t-elle. Elle n'est pas inquiète : « *Le handicap, ça fait 31 ans que je vis avec.* » Un couple de retraités entre dans la salle. Sylvia les informe sur le déroulement de la séance. Comme la plupart des spectateurs, cela ne les inquiète pas. « *Là, au moins, je me sentirai libre de faire quelques réflexions* », assure Richard. « *D'habitude, quand on a envie de s'exprimer durant un film, les gens crient au scandale.* »

Depuis 2005, rares sont les spectateurs à avoir fait demi-tour lorsque les bénévoles leur ont expliqué le principe de ces séances. Nicolas Guéchot, président de Ciné-ma différence, précise qu'au Majestic Passy, ce n'est arrivé qu'une fois. Face au succès du dispositif, l'association compte étendre son action à l'univers musical. Plusieurs cinémas, notamment à Tours, programment déjà des ciné-concerts. Catherine Morhange et son équipe veulent aller plus loin et proposer cette année des concerts de musique classique.

Aude Deraedt

LA RÉVOLUTION DES COMMUNS



Quel est le lien entre l'eau, les forêts, la terre, les logiciels libres, les connaissances, etc ? Tous peuvent être considérés comme des communs, un concept qui soutient une vision optimiste de l'humanité basée sur la coopération plutôt que sur l'accaparement.

La notion des communs reste floue, le concept largement méconnu, mais l'idée commence à faire son chemin. Elle pourrait bien faire mentir l'idée communément admise qu'une chose qui appartient à tout le monde n'appartient en fait à personne, et qu'elle finit par être délaissée. Ces représentations ne sont pas anodines. Elles sont très répandues et servent aussi bien à légitimer la place et les prérogatives des gouvernants qu'à imposer une vision politique et économique qui écarte le peuple des instances réelles de décisions, au motif que les personnes n'agiraient que pour favoriser leurs propres intérêts. Au contraire, la vision des communs affirme une dimension positive de l'action collective, dans laquelle les individus seraient en mesure de s'autogouverner pour résoudre les conflits liés à l'usage et à l'accessibilité de biens ou de ressources.

Lorsque l'on parle de communs, les exemples concrets les plus cités sont issus du monde numérique. La sphère des logiciels libres initie des pratiques de travail collaboratif et développe des outils informatiques non propriétaires. C'est-à-dire que personne, mis à part les usagers, ne peut

Quelques livres sur le sujet
• Gouvernance des biens communs. Pour une nouvelle approche des ressources naturelles. Elinor Ostrom, 1990. Editions de boeck.
• Protéger les générations futures par les biens communs, Tendances de la cohésion sociale n°26. Conseil de l'Europe. 2014
• En communs. Une introduction aux communs de la connaissance. Hervé Le Crosnier. C&F éditions. 2015

s'approprier ces biens, qui deviennent donc communs. C'est aussi le cas de Wikipédia, l'encyclopédie que chacun peut construire, consulter et réutiliser.

Mais les communs concernent aussi, et peut-être surtout, l'air que l'on respire, les océans et les réserves d'eau potable, les forêts, nos déchets, les connaissances dans leur ensemble, etc. Le mouvement de libération des semences agricoles, qui prône leur placement dans le domaine public et s'oppose à la brevetabilité du vivant, tout comme ceux qui jugent nécessaire une plus juste répartition du foncier ou qui réclament une plus forte participation démocratique, concourent également à l'essor des communs.

LA TRAGÉDIE DES BIENS COMMUNS

Avec l'avènement de nos sociétés modernes, qui consacrent la propriété privée comme mode d'organisation dominant, l'idée des communs est progressivement tombée dans l'oubli. La perte brutale des droits d'usage ancestraux dont bénéficiaient certaines communautés sur l'eau, les terres ou la forêt par exemple, a déclenché des guerres et des révoltes dirigées contre ceux qui ont accaparé de manière autoritaire ces biens traditionnellement partagés (voir encadré sur les enclosures). Il ne subsiste aujourd'hui que quelques traces de ce passé, par exemple des terres communales ou la pratique de l'affouage qui permet aux habitants de prélever du bois dans la forêt communale à un tarif avantageux.

Paradoxalement, c'est d'abord de manière négative que l'idée des communs a ressurgi, avec un article de Garett Hardin paru en 1968 : *La tragédie des biens communs*. L'écologue américain utilise l'image fictive d'une prairie en accès libre pour illustrer à quoi conduirait le raisonnement rationnel d'un éleveur. Selon lui, les paysans seraient logiquement amenés à ajouter toujours plus d'animaux tant qu'ils pourront en percevoir un bénéfice, même si cela conduit au piétinement et à l'épuisement de la pâture. « *C'est là que réside la tragédie. Chaque homme est enfermé dans un système qui le contraint à augmenter les effectifs de son troupeau de manière illimitée – dans un monde qui est limité. La ruine est la destination vers laquelle tous les hommes se ruent, chacun poursuivant son meilleur intérêt dans une société qui croit en la liberté des biens commun* », écrit-il.

UNE VISION PLUS OPTIMISTE DE L'HUMANITÉ

Cette vision bien pessimiste de l'humanité interroge Elinor Ostrom, économiste américaine qui a largement contribué au réveil des communs et a reçu le prix Nobel d'économie en 2009 pour ses travaux. Ostrom veut dépasser les deux modèles censés résoudre le problème de la gestion commune d'un bien : un État fort ou la privatisation. « *Tant les partisans de la centralisation que ceux de la privatisation acceptent comme principe central que les changements institutionnels doivent venir de l'extérieur et être imposés aux individus concernés.* » Elinor Ostrom refuse ce dilemme et propose une autre voie, dans laquelle les individus ne seraient pas « *inéluctablement pris dans un piège dont ils ne peuvent s'échapper.* »

En étudiant plusieurs exemples à travers le monde, elle s'intéresse aux gouvernances des ressources qui peuvent être considérées comme communes, à la pérennité de ces modèles et à leur efficacité. Elle identifie différents rapports entre acteurs privés, publics et groupes auto-constitués. Son intérêt se focalise sur ces derniers, où les individus possèdent « *l'autonomie nécessaire pour élaborer leurs propres institutions et sont en mesure d'influencer les normes et les bénéfices perçus*. » Ostrom souhaite démontrer la validité de ces modes de gestion et identifie des principes qui caractérisent une bonne gouvernance des ressources communes : des limites clairement définies, une adaptation aux circonstances locales, des dispositifs de décision collective, un contrôle des individus entre eux, des sanctions graduelles pour les contrevenants, des mécanismes de résolution des conflits, une reconnaissance de ce droit à l'auto-organisation et l'imbrication d'institutions locales et d'échelons supérieurs.

Ses conclusions sont que les résultats obtenus, de la satisfaction personnelle jusqu'à la productivité, peuvent être bien meilleurs avec une gouvernance en commun. Partout dans le monde, des « commoneurs », conscient ou non d'en être, s'emparent de ce principe. Ils misent sur des pratiques de coopération plutôt que sur une concurrence aveugle, qui serait notre horizon indépassable. L'histoire des communs reste encore largement à écrire. L'enjeu est d'identifier les ressources susceptibles d'être des communs, de découvrir et de favoriser l'émergence de modèles variés, adaptés aux contextes humains et environnementaux. De chercher des règles de fonctionnement qui permettent une administration équitable et efficace des biens et des ressources communes. Les communs promettent l'avènement d'une réelle démocratie et la prévalence de l'intérêt général sur les logiques d'accaparements. Ils agrègent différentes luttes. Les contours du principe des communs ne sont pas encore tout à fait tracés, mais ils dessinent ce que pourraient être nos sociétés.

LE MOUVEMENT DES ENCLOSURES

Le mouvement des enclosures correspond au changement des méthodes agricoles en Angleterre, qui s'est opéré entre le XIIe et le XVIIIe siècle. Les grandes pâtures, qui étaient gérées dans le cadre d'un système de coopération, ont peu à peu été divisées, placées sous le régime de la propriété privée, séparées par des barrières ou des haies. Malgré des mouvements de révoltes, des propriétaires se sont accaparé les pâturages communs pour y mettre des moutons et faire commerce de la laine, un marché alors en pleine expansion. Aujourd'hui, les enclosures correspondent aux actions qui mettent fin aux droits d'usage traditionnels et communautaires.

« LES COMMUNS PROPOSENT UN NOUVEAU MODÈLE SOCIAL ET ÉCONOMIQUE »

Importance de bien définir les concepts, prévalence de l'intérêt général sur la propriété privée, perspective de changement radical... Christian Laval et David Bollier, deux penseurs des communs, nous expliquent la vision qu'ils en ont.



DAVID BOLLIER

Chercheur indépendant et militant américain, David Bollier s'intéresse à la question des communs depuis une quinzaine d'années. Il est notamment l'auteur de *La Renaissance des communs. Pour une société de coopération et de partage*, aux éditions Charles Léopold Mayer, paru en 2014. Il tient également un blog (en anglais) sur les communs : www.bollier.org

Comment peut-on définir les biens communs ou le principe du commun ?

David Bollier : Les communs sont un système social qui maintient et gère les ressources d'une communauté. Un commun, c'est donc l'addition d'une ressource, d'une collectivité et des règles et valeurs qu'elle s'est fixé pour maintenir et gérer cette ressource. Les exemples les plus classiques sont l'eau ou les terres chez certaines communautés indigènes, les logiciels libres, l'encyclopédie collaborative Wikipédia… Les communs proposent un nouveau modèle social et économique, ce qui est parfois un peu dur à comprendre car nous n'avons pas encore les mots pour en parler. C'est un peu comme lorsque dans les années 50-60, les gens se demandaient ce qu'était l'écologie. Je crois que les communs essaient d'introduire un nouveau vocabulaire, des concepts et des logiques différents du système de marché qui prévaut.

Christian Laval : Ce que nous appelons principe du commun est un principe d'institution fondé sur le droit d'usage collectif et les pratiques démocratiques et collectives. Mais il faut clarifier la notion de commun, qui est utilisée selon des sens différents. Une des confusions principales consiste à traduire l'anglais « *commons* » par le français « *biens communs* », qui renvoient, dans la tradition juridique la plus ancienne en Occident, à la catégorie romaine de *res communis*, de chose commune. Aujourd'hui, la science économique qualifie de « *biens communs* » un certain nombre de choses qui seraient par nature communes, au motif qu'elles seraient techniquement inappropriables.

Lorsque l'on parle de « *commons* », que nous traduisons plus exactement par « *communs* », on parle plutôt de l'ensemble des pratiques collectives d'une communauté déterminée, de règles d'organisation et d'exploitation de ressources considérées collectivement comme des ressources communes. Ce sont des pratiques très anciennes, et que l'on retrouve dans de nombreuses sociétés : ce sont par exemple les usages des forêts, des chemins, des étangs, des pâturages, etc. qui sont régis par un droit coutumier et gouvernés collectivement pour permettre à une communauté villageoise de survivre. Ce qui est commun, c'est ce qu'une collectivité rend commun par ses pratiques et ses usages.

David, vous mentionnez souvent les commoners dans vos écrits. Qui sont-ils et ont-ils conscience d'en être ?

D.B. : Dans la vie quotidienne, les gens parlent de citoyens ou de consommateurs pour définir les rôles qu'ils jouent dans la société. Les commoners ne se contentent pas d'acheter des choses, ils s'approvisionnent et réfléchissent en tant que groupe, que ce soit par l'intermédiaire de coopératives, de terres gérées collectivement ou de communautés en ligne par exemple…. Un commoner participe activement à répondre à ses besoins et il a des attentes différentes : il revendique l'égalité et le droit de participer à la gestion de certaines ressources, il recherche aussi la transparence des processus. Il a des responsabilités et des droits. Le terme citoyen est proche, mais alors que la plupart des citoyens se concentrent sur l'État et les hommes politiques pour répondre à leurs besoins, un commoner essaye de le faire plus directement et de manière socialement conviviale.

Y a-t-il des parties du monde où les communs sont plus développés ?

D.B. : Aucun commun n'existe par lui-même, c'est-à-dire sans contexte historique, culturel et politique. Certaines parties du monde sont plus hostiles aux communs que d'autres. Par exemple, dans les pays soi-disant riches, industrialisés et développés, l'État est très jaloux de son autorité et veut avoir le contrôle sur ce qui est fait. Dans de nombreuses communautés rurales plus pauvres, dans les soi-disant pays en voie de développement, l'État est très faible et n'a pas tant d'autorité, de pouvoir ou de ressources. Les gens doivent mettre au point leur propre système pour répondre à leurs besoins. Historiquement, les communs ont plus de durabilité que l'État ou même que le marché. Ces derniers ont des coûts énormes, alors que les communs tendent à une organisation des choses plus légère, plus accessible et plus juste.

Pourquoi, dans le vocabulaire des communs, parle-t-on d'« enclosure » et pas de privatisation ?

D.B. : Le mouvement des enclosures, particulièrement développé aux XVIe et XVIIIe siècles, est un épisode marquant de l'histoire anglaise au cours duquel les forêts, les prairies, les zones de pêches ont été confisquées par les possédants qui voulaient utiliser ces ressources pour s'enrichir avec ces marchés émergents. Les ressources partagées, que tout un groupe de personnes possédaient et contrôlaient, et dont ils avaient besoin pour leur survie, ont ainsi été confisquées. On confisque les biens des gens et on présume que cela va améliorer le monde, alors que cela ne profite souvent qu'aux investisseurs privés… Parler d'enclosure, c'est donc commencer à critiquer l'attitude du marché et être capable de pointer du doigt son dysfonctionnement, c'est remettre en cause le fait que les échanges monétaires ou financiers apportent nécessairement progrès et développement humain.

Le terme d'enclosure met en avant cette dépossession, contrairement à celui de privatisation, dont l'antidote est plus de contrôle par le gouvernement, ce qui n'est pas non plus la solution.

Quelles sont ces nouvelles enclosures ?

D.B. : Le désir toujours plus important du marché et du capital de continuer à amasser des gains, combiné au développement de la technologie nous amènent maintenant à un brevetage de la génétique et des formes de vie. Un cinquième du génome humain est aujourd'hui breveté, comme des nanomatériaux artificiels ainsi que des mots et des phrases qui deviennent des marques déposées. Il y a des sons sous droit d'auteur, etc. Des gens réclament une propriété sur des choses qui étaient historiquement partagées ou simplement héritées des générations précédentes. Parler de nouvelles enclosures, c'est parler de l'agenda néolibéral qui s'approprie tout, pour une accumulation du capital par la classe dominante.

Comment s'approprier cette notion du commun, sans se la faire confisquer ?

C.L. : Il ne suffit pas simplement de créer des petits isolats, des petites expériences dispersées, qui risquent de se faire laminer, écraser, absorber par quelques géants du capitalisme. Comment relier toutes ces expériences qui au départ ne semblaient n'avoir aucun rapport ? Et finalement, comment renouveler l'imaginaire social et politique et redonner l'idée et l'envie à une collectivité humaine de vivre autrement ?

Ce qui se passe depuis quinze ou vingt ans autour des communs, c'est justement la possibilité de relier ces pratiques très différentes, très hétérogènes, comme la

« Faire en sorte que le principe de l'inappropriable surpasse celui de l'appropriable »

Christian Laval



Professeur de sociologie, Christian Laval est aussi membre du Conseil scientifique d'Attac, et du Groupe d'étude Question Marx. En 2014, il cosigne, avec Pierre Dardot, *Communs, Essai sur la révolution au XXIe siècle*, aux editions La Découverte.

gestion municipale de l'eau et les pratiques des encyclopédies collaboratives par exemple. Le fait de les désigner par des mots semblables, de les inscrire dans un champ lexical et conceptuel homogène, permet de les relier et de dégager ce qu'elles ont en commun justement. Je pense que c'est ce qui est en train de se faire, quand on observe le développement des Alternatiba ou des festivals des communs depuis quelque temps.

Des gens aux pratiques différentes en apparence se reconnaissent comme des acteurs du commun, ils développent des références communes qui constituent peu à peu une signification sociale cohérente. Les acteurs du commun, par leurs expériences, alimenteront ce nouvel imaginaire dont nous n'avons pas toutes les clés et bien heureusement pas le programme précis.

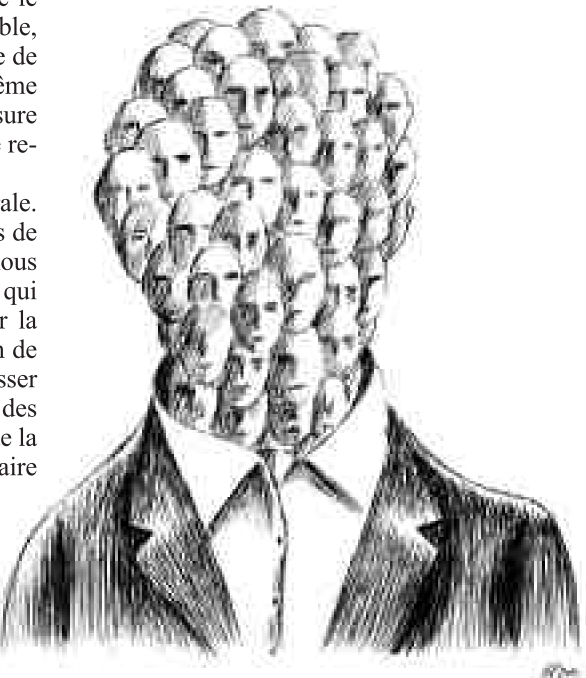
Le principe du commun commence à intéresser les logiques capitalistes ; peut-il s'accaparer cette notion ?

C.L. : C'est un danger. Le commun n'est ni une chose ni une condition, c'est un terrain de lutte. Le système capitaliste a une faculté de dénaturation, d'absorption et de recyclage considérable. On le voit bien avec une partie de l'économie de type « *collaborative* » et autre « *uberisation* ». Certains ont compris l'intérêt qu'il y avait à exploiter la mise en commun, l'envie de partager, le bénévolat. Les grandes entreprises créent des communautés d'usagers ou de consommateurs pour en tirer des avis, des opinions, des suggestions, des améliorations techniques. C'est ce que nous appelons les « *pseudo-communs du capital* ». Le capital est capable d'organiser des formes de coopération et de partage à son profit. Ce qui est d'une certaine façon la preuve indirecte et paradoxale de la fécondité du commun, de sa capacité créatrice et productive. C'est un peu la même chose qui avait permis le décollage industriel au XIX[e] siècle, quand le capitalisme a organisé la coopération ouvrière dans les usines et l'a exploitée à son profit.

L'un des fondements des communs repose sur la prévalence de l'intérêt général sur la propriété privée. Propriété privée et commun peuvent-ils cohabiter ?

C.L. : Le droit de propriété est le principe qui domine notre organisation sociale et économique. Il y a bien eu quelques corrections ou limites apportées depuis le XIX[e] siècle mais le droit de propriété demeure le socle de notre monde capitaliste. Aux XVII[e] et XVIII[e] siècles, un certain nombre de philosophes ont pensé que le droit de propriété était le moyen de liberté, répondant à un droit naturel inaliénable, et qu'il était aussi la condition absolue de la prospérité. Aujourd'hui, le principe de la propriété privée est clairement devenu un non-sens, une irrationalité, il est même devenu la principale menace pour les sociétés et pour l'humanité. Dans la mesure où la propriété autorise l'exploitation sans limites des ressources naturelles, elle remet en cause les conditions mêmes de survie sur la planète.

La question des limites à apporter au droit de propriété est redevenue centrale. Elle a été posée une première fois par le socialisme, pour ce qui est des moyens de production. Elle est posée aujourd'hui de façon encore plus générale. Ce que nous essayons de dégager, c'est un principe politique, le principe du commun, qui permet d'envisager l'organisation d'une société qui ne serait plus fondée sur la concurrence généralisée, l'appropriation privée des ressources ou la destruction de l'environnement. La révolution qu'il faut entamer doit consister à faire passer l'usage collectif, réglé et limité, des ressources avant l'appropriation illimitée des ressources. Il ne s'agit pas de supprimer la propriété privée, mais de la limiter, de la subordonner aux impératifs sociaux et écologiques : c'est le point essentiel. Faire en sorte que le principe de l'inappropriable surpasse celui de l'appropriable.



D.B. : Je pense que les principes de propriété privée et l'État vont devoir être changés de manière significative. Le fondement de la propriété privée commence à être remis en cause, certains commencent à imaginer la propriété privée en se basant sur ce que la communauté sociale considère comme

légitime et fonctionnel, sur le besoin des gens. Les écosystèmes et l'environnement commencent à nous montrer que le droit de propriété tel qu'il a été établi est dangereux pour la terre et ne peut être durable. Nous ne pouvons pas avoir des droits de propriété privée qui ne prennent pas en compte l'impact sur l'atmosphère, les océans… Dans la communauté internet, la notion de propriété intellectuelle est déjà remise en cause. La loi est en train d'être modifiée, car les gens commencent à utiliser la désobéissance civile pour protester contre les normes actuelles.

> « Le principe du commun permet d'envisager l'organisation d'une société qui ne serait plus fondée sur la concurrence généralisée, l'appropriation privée des ressources ou la destruction de l'environnement »

On parle beaucoup des initiatives locales, mais comment peut-on gérer les ressources à plus grande échelle ?

D.B. : C'est un défi considérable, surtout qu'avec le changement climatique, nous n'avons pas beaucoup de temps. Les institutions actuelles, que ce soit les États-nations ou les organisations intergouvernementales comme les Nations-Unies, sont structurellement incapables de faire face à la complexité de nos problèmes. Elles ne vont pas réussir à répondre à la légitimité et à l'aspiration démocratique des gens. Nous avons donc besoin d'inventer une sorte de nouvelle superstructure afin de pouvoir nous occuper de ces ressources à grande échelle, que ce soit les océans, l'eau ou l'atmosphère. On va avoir besoin de l'émergence d'une gouvernance en réseau, comme celle que nous voyons dans le monde du numérique, où l'on a désormais une communauté fédérée de gens qui partagent les valeurs de l'open source sans gouvernement ou administration, et sans contrôle du marché par des investisseurs. Je pense que c'est un archétype de ce dont nous avons besoin globalement. L'important c'est d'avoir un réseau qui vienne d'en bas et qui serait la source de la légitimité morale, de l'innovation et des nouvelles idées.



C.L. : Toute une série de questions se posent en effet, qui sont à la fois urgentes et inédites. Qu'implique dans la pratique le fait de décider que le climat doit être institué comme un commun ? Quels sont les niveaux qui doivent participer à son organisation ? Est-ce nécessairement des États qui doivent prendre ce gouvernement collectif mondial du climat en charge ? Quels rôles pour les villes, les régions, les départements ? Comment une commune peut-elle être impliquée dans un gouvernement mondial du commun comme le climat ? En posant ces questions, on voit bien qu'on ne peut plus raisonner seulement en termes d'États nationaux, d'autant que ces États sont en rivalité les uns avec les autres. Chacun d'eux défend ses prérogatives, sa souveraineté, l'intérêt de ses grandes entreprises ou de ses banques, aux dépens des autres. Ils sont en lutte les uns avec les autres sur cette grande question du climat, mais aussi sur celle de la faim dans le monde, de la guerre, de la finance, etc. On le voit, l'actuelle organisation politique de l'humanité ne correspond pas aux besoins les plus urgents, car elle n'est pas fondée sur la coopération, mais sur la concurrence. Notre problème aujourd'hui est de fonder des institutions mondiales qui seraient organisées pour la coopération.

Vous évoquez le principe fédératif pour organiser politiquement la chose …

C.L. : Nous pensons que le principe fédératif va de pair avec cet impératif de participation démocratique. Pour nous, l'idée la plus intéressante et la plus féconde théoriquement est celle de la double fédération inventée par Proudhon au

XIXe siècle. Des territoires, des communes, des cantons, des régions, des pays ou des continents formeraient des fédérations qui n'aboliraient jamais le niveau inférieur et seraient organisées sur le principe d'une mise en commun de services et de décisions à tous les étages. Proudhon imagine une fédération socio-économique parallèle à la fédération territoriale. Elle concerne l'organisation de la production des ressources dont une communauté a besoin, avec une fédération des producteurs organisés en commun de production. Nous n'avons pas encore trouvé mieux pour imaginer une possible réorganisation des sociétés.

Pensez-vous que les communs puissent être la prochaine révolution ?

D.B. : C'est un peu grandiloquent ! Je suis plus un esprit pratique qu'un idéologue intellectuel. Bien sûr j'espère que cela aura un grand impact. Je pense que l'histoire de l'humanité est basée sur la coopération et que l'idéologie du soi-disant marché libre est une aberration. D'une certaine manière, on se reconnecte avec cette humanité en essayant de trouver de nouvelles formes de coopération. L'idée qu'un individu puisse être totalement isolé, tout comme le mythe du « *self-made-man* » est culturellement, socialement, émotionnellement et bio physiquement absurde. Mais je ne veux pas être mal compris ou caricaturé : il y a beaucoup de places pour les initiatives personnelles dans les communs, mais dans le contexte du collectif et non dans celui de l'hyperindividualisme d'aujourd'hui.

C.L. : Il nous importe de penser à nouveau en termes de rupture, donc de révolution, sans avoir peur du terme. Il s'agit de moments extrêmement rares dans l'histoire, mais qui ont des effets de longue durée. Une nouvelle société ne s'invente pas à partir de rien, mais à partir de ce qui a déjà été mis en pratique et expérimenté. Il me semble que l'on peut commencer à imaginer une autre société à partir des institutions des communs actuels ou ceux qui sont en train de se développer. Rien ne doit nous empêcher de penser qu'un hôpital, une école, n'importe quel service public ou ressource naturelle, puissent fonctionner avec la dimension du commun : faire passer l'usage avant la propriété et introduire des structurations démocratiques en son sein.

Dans l'histoire, les grandes révolutions se sont réalisées à partir d'expériences fondées sur un certain nombre d'idées communes. Isolées au départ, elles ont fini par coaguler ensemble. Aussi microscopiques et disséminées soient-elles, ces expériences peuvent être à un moment donné des germes, qui entraînent des processus de beaucoup plus grande ampleur. On peut dire que les urgences climatiques, économiques, financières, sociales, les déséquilibres énormes du monde pourraient être des causes accélératrices.

On peut ainsi imaginer un moment où ce nouvel imaginaire aboutira à une remise en question des institutions politiques centrales. C'est ce qu'on appelle une révolution, qui est par définition imprévisible, indécrétable et non programmable. J'ajouterai que rien ne nous assure que cette révolution aura lieu, car il n'y a aucune nécessité historique, aucune loi qui doit nous conduire à une société basée sur les communs.

Propos recueillis par Anne-Lise, Guillaume et Sonia


Claire Cordel


PROPRIÉTÉ PRIVÉE
PROPRIETÉ PRIVÉE

LA GUERRE DES DEMOISELLES,
HISTOIRE D'UNE GUÉRILLA FORESTIÈRE

Au XIXe siècle, et durant une quarantaine d'années, l'Ariège fut le théâtre d'un conflit lié à la disparition des droits d'usage de la forêt. La Guerre des Demoiselles débute avec l'entrée en vigueur du Code forestier, qui restreint considérablement les droits ancestraux des habitants.

Des petits groupes d'hommes habillés en femmes, portant des grosses chemises de lin ceintes à la taille et des peaux de mouton, le visage noirci au charbon de bois, armés de haches et de fusils, et attaquant les gardes forestiers : voici la représentation folklorique des protagonistes de la Guerre des Demoiselles, qui s'est déroulée dans les montagnes ariégeoises entre 1829 et 1872. Peu connu en dehors des frontières régionales, ce conflit est né d'une rébellion suite à la perte brutale par la population de son droit à disposer de ses forêts. Pour certains historiens, la Guerre des Demoiselles illustre la défense d'un bien commun face à une enclosure, c'est-à-dire l'accaparement d'une ressource jusque-là gérée par une communauté d'usagers.

La Guerre des Demoiselles démarre en 1829, année d'entrée en vigueur du code forestier adopté deux ans plus tôt. Jusqu'à cette date, les forêts d'Ariège constituaient un domaine ouvert où s'exerçaient des droits d'usage collectifs très étendus, tant sur les forêts privées que sur les forêts communales. Dans cette région pauvre, rurale et montagneuse, la forêt constituait une ressource capitale, tant pour ses produits (bois de chauffage et de construction, cueillette, champignons) que pour l'abri et la nourriture qu'elle offrait aux animaux. Sur sa gestion communautaire reposait le fragile équilibre du système agropastoral. Traversée au printemps et à l'automne par les troupeaux collectifs qui pacageaient l'été dans les estives au-dessus, elle permettait également à de nombreuses familles d'entretenir quelques moutons ou chèvres qui constituaient les principales ressources monétaires des habitants de la vallée. Les bêtes paissaient la journée dans les forêts et fertilisaient le soir les maigres parcelles de terre familiales.


CODE FORESTIER,

D'UNE TABLE DES MATIÈRES ;

Édition

PAR M. BAUDRILLART,

Paris,

ARTHUS BERTRAND, LIBRAIRE-ÉDITEUR,

1827.

Le Code forestier adopté en 1827 donne de nouveaux pouvoirs à l'administration forestière, au détriment des communes. Les paysans ariégeois perdent leurs droits d'usage sur la forêt, pourtant leur principale ressource. Cette dépossession provoque le début d'un conflit qui durera une quarnataine d'années.
Source de l'image : Gallica, BNF

LES COMMUNES PERDENT LA GESTION DE LEURS FORÊTS

Mais les forêts souffraient alors de la forte croissance démographique et de l'expansion des forges au charbon de bois. Ce mauvais état des forêts justifie des mesures conservatoires et la dépossession des communes de la gestion de leurs forêts. Le nouveau code forestier place ces dernières sous l'autorité d'une administration forestière rénovée et do-

tée de pouvoirs étendus. Les usages de la forêt sont sévèrement restreints et strictement règlementés. Les élites locales protestent vertement, les communes engagent de longues et coûteuses procédures judiciaires, les pétitions affluent... Rien ne fait à l'affaire.

La délinquance forestière atteint des sommets, des amendes ruineuses s'abattent sur des familles paysannes dont les maigres hectares de terre s'appauvrissent suite à la vente des troupeaux. Les verbalisations pour glanage et les saisies de bétail, principalement chèvres et moutons, qui pâturent illégalement s'accentuent très fortement. Les quantités de bois de chauffage autorisées par l'administration forestière se révèlent aussi insuffisantes, causant de nombreuses maladies dans une population déjà fragilisée par des crises agricoles à répétition. La révolte gronde. En mai 1829, alors que des garde-forestiers essayent de s'emparer de troupeaux paissant illégalement, une centaine de paysans déguisés et armés font irruption. Donnant de la voix, jetant des pierres et tirant des coups de feu en l'air, ils font fuir les gardes. Cette première sortie sera vite suivie de centaines d'autres.

FIN D'UN SYSTÈME AGROPASTORAL

Toujours déguisées pour ne pas être reconnues, les Demoiselles agissent souvent par petits groupes et harcèlent les gardes forestiers, d'abord dans le Castillonais, au sud-ouest de Saint-Girons, puis rapidement dans tout le département. Les charbonniers, qui utilisent de grandes quantités de bois pour fabriquer le charbon qui alimente les forges locales, sont également la cible des Demoiselles. Soutenus par la population, les insurgés libèrent les troupeaux saisis et les bergers arrêtés, font fuir les gardes qui patrouillent dans leurs forêts, incendient des charbonnières... Ils adoptent une stratégie de guérilla, cherchant surtout à faire peur à leurs ennemis, mais évitant d'affronter les forces de l'ordre.

La Révolution de 1830 donne une tournure plus sociale à la Guerre des Demoiselles, qui se transforme en « *une vaste et furieuse jacquerie contre les grands propriétaires* »[1], aussi maîtres des forges et des forêts nécessaires à leur approvisionnement, et où les coupes continuent sans relâche. Des châteaux sont attaqués, les Demoiselles défilent dans les villes dans un brouhaha de cris, de sons de corne et de coups de feu. Les forces de gendarmerie ne sont pas adaptées à l'action sur ces terrains montagneux, et le folklore entourant les actions des rebelles accentue le ridicule du pouvoir qui ne parvient pas à mater la révolte. En 1831, les Ariégeois obtiennent quelques concessions à l'application du droit forestier : les bergers peuvent faire paître leurs moutons dans certaines zones forestières, les forêts privées deviennent en partie soumises aux droits d'usage… Une amnistie est également octroyée aux contrevenants. Cette guerre aux allures de charivari, dont les morts peuvent se compter sur les doigts d'une main, se poursuit jusqu'en 1872, mais avec des attaques beaucoup plus sporadiques.

Cette fermeture des forêts aux usages collectifs aura sonné le glas d'un système agropastoral à l'équilibre subtil. L'entrave à la vie pastorale a précipité des milliers d'Ariégeois sur les routes de l'exil, dans la mendicité et la délinquance. C'est le début de la grande immigration ariégeoise.

Sonia, avec Céline Pessis (historienne)

1. *Jean-François Soulet,* Les Pyrénées au XIXe siècle.

« Soutenus par la population, les insurgés libèrent les troupeaux saisis et les bergers arrêtés, font fuir les gardes qui patrouillent dans leurs forêts, incendient des charbonnières... »

Une forêt d'Ariège à la fin du XIXe siècle.
Source : Eugène Treutat, Bibliothèque municipale de Toulouse.



OPÉRATION LIBRE AU VILLAGE



L'opération libre à Saint-Martin-de-Londres se déroule en deux temps. La matinée est consacrée à la collecte de données. Certains repèrent les bâtiments accessibles en fauteuil roulant, d'autres recensent les plantes sauvages qui poussent dans les rues du village, d'autres encore se plongent dans les archives de la ville. L'après-midi, ces informations sont entrées dans des bases de données publiques et participatives, par exemple OpenStreetMap afin de les partager avec le plus grand nombre.

Histoire locale, géographie, botanique ou encore cartographie... Les opérations libres ont pour objectif de partager les savoirs à l'échelle d'une commune pour les rendre accessibles à tous, notamment grâce à l'outil informatique.

Entre terrasses et petits commerces, la place des platanes s'anime sous le soleil matinal plus tout à fait hivernal de ce dernier samedi de janvier. De l'autre côté de la route, les deux grandes portes de la Salle des Rencontres de Saint-Martin-de-Londres sont ouvertes. C'est le jour de l'opération libre dans cette jolie petite bourgade de l'Hérault. Organisée entre autres par le Collectif des Garrigues, « *qui rassemble et valorise les expériences et les connaissances sur la garrigue* », cette journée a pour objectif de faire émerger et partager des savoirs à l'échelle du village d'un peu plus de 2.500 habitants. « *Nous voulons rassembler des personnes qui désirent ouvrir les données, démontrer au grand public l'intérêt du travail collaboratif et des outils libres et diffuser la méthodologie pour que chacun puisse s'en emparer* », précise Amélie, membre du collectif. L'opération se déroule en deux temps : collecte des informations le matin et restitution dans le domaine public l'après-midi.

À 10 heures, les premiers ateliers commencent. La trentaine de personnes inscrites à la balade botanique quittent la salle et se regroupent en face, vers la fontaine de la place des platanes. La moitié sont des habitants de Saint-Martin, les autres viennent principalement des environs. Deux groupes sont constitués et s'élancent à la découverte des plantes qui se nichent entre les interstices des murs, des pavés ou des escaliers des maisons. Les connaissances des plus aguerris, ainsi que les livres qu'ils tiennent sous le coude, permettent aux novices de mettre un nom sur quelques spécimens de cette flore inconnue des ruelles du village. Cet inventaire s'inscrit dans le cadre d'un programme pédagogique et scientifique intitulé Sauvages de ma rue, qui doit permettre de créer une base de données participative et libre d'accès sur les plantes sauvages qui poussent spontanément en ville.

RECENSER, MESURER, ENQUÊTER ...

Pendant que certains traquent les plantes, d'autres petits groupes partent visiter les commerces et les lieux publics pour répertorier ceux qui sont accessibles ou non aux fauteuils roulants. Mètre en main, les largeurs des portes, la hauteur des éventuelles contre-marches et le pourcentage d'inclinaison des rampes d'accès sont scrupuleusement notés. Celle de la mairie est par exemple trois fois supérieure à la norme, et même si on arrivait à monter avec un fauteuil, il serait impossible de franchir la porte qui s'ouvre sur l'extérieur sans reculer dans la pente et rouler jusqu'en bas. Pour ceux qui y ont déjà participé, ces « *carto-parties* » permettent de « *se sentir utiles* ». D'autres sont simplement curieux ou




s'intéressent au référencement des données. Toutes les informations recueillies sont pour l'instant inscrites sur une feuille de papier avant qu'elles ne soient intégrées dans OpenStreetMap, un outil cartographique libre et collaboratif disponible sur Internet.

Le programme est dense, le repas partagé du midi est l'occasion d'évoquer les autres activités du jour, comme un travail sur les archives, un débat sur l'histoire industrielle de la région, une restitution sonore sur le thème de l'ancienne biscuiterie de Saint-Martin-de-Londres, le recueil de vieilles photos, cartes postales ou autres documents à numériser, l'enregistrement d'une émission pour radio Escapades, la radio libre locale, un atelier 3D… À la fin du repas, ceux qui le souhaitent peuvent assister au décollage d'un petit drone. En vol stationnaire à 150 mètres du sol, il tourne sur lui-même pour prendre un cliché panoramique du village. Cette démonstration peut paraître étrange, mais elle montre bien la place importante de la technologie dans ces opérations libres. Avec toutefois quelques réserves (notamment autour du respect de la vie privée), elle est en effet considérée par les organisateurs comme un allié évident des communs.

« Croiser les savoirs d'un vieux grand-père avec ceux d'un geek »

L'outil informatique est mis en avant comme étant l'un des moyens les plus simples et les plus efficaces pour restituer des données, les diffuser et donc participer à la création de biens communs de la connaissance. Dans la Salle des Rencontres, personne n'a pu manquer les banderoles aux effigies d'OpenStreetMap et de Wikipédia, l'encyclopédie collective qui n'est plus à présenter. L'association Montpel' libre familiarise le public avec le monde des logiciels libres, ceux qui sont élaborés par une communauté de développeurs utilisateurs. Des fascicules de Framasoft présentent toutes les solutions alternatives aux logiciels commerciaux. Le matin, certains avaient pu suivre une initiation aux principes de Wikipédia ; cet après-midi, ils peuvent mettre en pratique leurs savoirs pour modifier et enrichir l'article consacré à Saint-Martin-de-Londres. Ils discutent autour d'une table sur laquelle sont posés des ordinateurs et des ouvrages d'histoire et de géographie. Il a été question de l'importance de mentionner les bonnes sources, mais pour le moment, le débat s'anime un peu sur le fait de retirer ou pas de la catégorie « *personnalités liées à la commune* » le nom d'un criminel. Des ajouts de photos et l'amélioration de la partie histoire sont aussi au programme.

Dans une autre pièce, des débutants apprennent à créer un compte sur OpenStreetMap. Chaque élément répertorié durant la séance de cartographie, comme le numéro, la rue, l'accessibilité aux fauteuils roulants et même la largeur des portes peut être enregistré dans la carte en ligne. « *Il suffit de savoir lire, écrire et compter pour participer aux cartographies* », lance Pascal Arnoux, de l'association Montpel'libre. « *Wikipédia ou OpenStreetMap sont réalisés dans un esprit de collaboration et de partage, ils produisent des biens qui n'appartiennent à personne et à tout le monde, c'est-à-dire à l'Humanité. Il faut sensibiliser l'opinion à ça, montrer ce que peuvent être les biens communs pour que les gens les créent d'eux-mêmes* ». Val, qui fume une cigarette dehors, se définit comme un contributeur lambda d'OpenStreetmap. « *En tant qu'usager, je produis les choses que j'utilise* ». Son téléphone enregistre ses déplacements, ce qui lui permet de combler les éventuelles manques de la carte, il prend aussi des photos géolocalisées pour ajouter de l'information. « *Mon intérêt est d'avoir la carte la plus complète possible. Mais c'est l'élaboration de connaissances accessibles à tous qui est la plus importante, ça crée des usages imprévus* ».

Pour Manuel, du collectif des Garrigues, le numérique offre des possibilités inédites pour retrouver un peu de communs. « *C'est intéressant de croiser les savoirs d'un vieux grand-père avec ceux d'un geek ! Les garrigues elles-mêmes sont ancrées dans les communs, une idée très liée à la gestion d'un territoire, où les questions des usages sont très importantes comme celle de la cueillette ou des troupeaux.* » Des journées comme celles-là contribuent à concrétiser sur le terrain l'idée parfois abstraite des communs. Elles participent à la prise de conscience que les savoirs, comme les ressources, devraient être l'affaire de tous. « *La gestion des communs pourrait aussi concerner des grands enjeux, on le fait progressivement. Si on démarrait sur le foncier, cela pourrait faire plus peur* », prévient-il.

Guillaume

NUMÉRIQUE : LE NOUVEAU MONDE DES COMMUNS

Avec l'informatique, et surtout depuis Internet pensé dès le départ comme un outil social, les échanges sont facilités. De nouvelles pratiques de gouvernance émergent autour des logiciels libres, l'accès et la construction du savoir sont bouleversés par Wikipédia tandis que le numérique bouscule le modèle économique du droit d'auteur.



Cette sphère où la plupart des pièces du puzzle correspondent au glyphe "w" est le symbole de l'encyclopédie collaborative en ligne Wikipédia.

Wikipédia fête ses quinze ans cette année. Souvent présentée comme l'une des plus belles créations du monde numérique, l'encyclopédie collective et universelle se fixe un but : « *offrir un contenu librement réutilisable, objectif et vérifiable, que chacun peut modifier et améliorer* ». Rien que dans sa version francophone, elle compte plus de 1,7 million d'articles en ligne et 2,5 millions de comptes utilisateurs, dont plus de 18.000 ont réalisé au moins une modification au cours des 30 derniers jours. Wikipédia est devenue incontournable sur la toile, où elle se décline en 249 langues. Elle puise sa force des contributions volontaires que chacun veut bien rédiger, car même sans être enregistré, tout le monde peut ajouter un article, des images, des précisions, ou bien corriger une faute d'orthographe. Si son contenu en français était imprimé, il représenterait l'équivalent de 565 volumes de l'*Encyclopedia Britannica*, une somme de culture commune qui bouleverse l'accès aux connaissances et l'élaboration des savoirs.

Jusque-là, les encyclopédies étaient handicapées par un processus de publication contraignant, basé sur un faible nombre de contributeurs et une longue chaîne de validation. Pour dépasser ce modèle, Wikipédia mise sur une construction collective et progressive. Le fonctionnement collaboratif du site est rendu possible par le wiki, un logiciel qui permet de modifier le contenu des pages directement depuis un navigateur web. Il n'y a donc pas de contrôle a priori sur les nouvelles publications de Wikipédia. Cependant, pour corriger les erreurs, annuler une modification malvenue ou empêcher le vandalisme, des wikipédiens plus aguerris veillent. Certains sont élus par la communauté, comme les administrateurs, qui ont le pouvoir

de bloquer des utilisateurs, restaurer des pages, protéger un article sensible, etc.

Le résultat est impressionnant, la fiabilité des contenus de l'encyclopédie en ligne, qui attache une grande importance aux sources des informations, est jugée proche des publications scientifiques. « *C'est fascinant de voir comment Wikipédia se développe et comment on peut partager des ressources en dehors d'une coordination hiérarchique. Il peut y avoir des litiges, mais le wiki permet des procédures de discussions et de votes. Et en cas de besoin, les administrateurs peuvent trancher. Un tel processus est plus simple à expérimenter dans le monde numérique, qui favorise la création du commun* », observe Lionel Maurel, alias Calimaq, bibliothécaire, juriste et défenseur du domaine public.

COPYLEFT VS COPYRIGHT

La science informatique est en effet historiquement construite autour de l'idée du partage et de la coopération. Dès le départ, les codes sources, le langage utilisé pour créer les logiciels ou les programmes, ont circulé librement. Ils pouvaient être modifiés et améliorés selon les besoins de la communauté qui s'en emparait. Certains d'entre eux, comme le programmeur Richard Stallman, ont défendu cette philosophie au moment où les brevets logiciels et les logiques commerciales se développaient. En 1984, Stallman lance le projet GNU, un système d'exploitation libre, et par la même tout le mouvement des logiciels libres. La licence GPL (licence public générale) est écrite en 1989, elle garantit aux utilisateurs la liberté d'utiliser le programme pour n'importe quel usage, d'en étudier son fonctionnement, de l'adapter à ses besoins et d'en redistribuer des copies, modifiées ou non. Seule obligation : en cas de redistribution du programme (modifié ou non), celui-ci doit l'être selon les mêmes termes que la licence GPL pour en faire bénéficier la communauté. C'est le principe du copyleft, qui garantit qu'un programme reste dans le domaine public, en opposition au copyright.

« *Les logiciels libres permettent une interaction entre les contributeurs, les développeurs et les utilisateurs. Ils sont ouverts, avec un code accessible, un contact, un gestionnaire de bugs et des publications régulières sur les évolutions. Certains sont beaucoup utilisés, comme le lecteur de vidéos VLC, mais très peu de gens savent que c'est un logiciel libre* », ajoute Frédéric Couchet de l'April, une association qui sensibilise le public à l'importance des logiciels libres. Il en existe des milliers, mais on pourrait citer le navigateur Firefox, la suite bureautique LibreOffice, Gimp pour le traitement des images et Scribus pour la mise en page. Ils fonctionnent souvent très bien et conviennent à la plupart des utilisations, mais ils souffrent d'une mauvaise image et de l'omniprésence des logiciels propriétaires. « *C'est aussi une question d'habitudes qui sont difficiles à changer* », poursuit Frédéric Couchet. D'autant que la plupart des ordinateurs sont vendus avec le système d'exploitation Windows et sa suite de logiciels, dont Microsoft fait la promotion dans les écoles et les entreprises.

L'énorme potentiel du numérique pour construire des savoirs et des outils communs provient de sa capacité à faciliter les échanges. Dématérialisés, les biens numériques

Les données informatiques personnelles peuvent-elles être un bien commun ?

En échange d'un service gratuit en apparence, Facebook, Google et les autres collectent énormément d'informations : historique de navigation, trajets, e-mails, conversations, contacts, états d'humeurs, vidéos, etc. « Certaines des entreprises les plus puissantes de la planète ont un modèle économique basé sur la collecte des données personnelles de leurs utilisateurs. Que Google sache sur quel site je suis allé n'est pas bien grave en soi, mais cela devient un vrai problème éthique quand nos données sont agrégées et traitées. Elles donnent un profil hyper précis qui touche concrètement à notre vie privée », alerte Pierre-Yves Gosset, de Framasoft, une association qui fait la promotion des logiciels libres et des solutions alternatives à ses mastodontes, notamment au travers de la campagne intitulé Dégooglisons Internet.

Google concentre plus de 60 % des requêtes dans le monde et plus de 90 % en France, il a créé presque un milliard de boites mail, soit celle d'un internaute sur quatre... L'entreprise diversifie ses services avec Google Cars ou Google Glass, et investit dans la santé et les biotechnologies.

« Cela nous amène à une société où on ne sait pas si on est enregistré, surveillé, on fournit des infos constamment. On ne sait pas combien de temps les données sont stockées, ni quelles utilisations en seront faites, à qui elles seront données ou vendues. La seule solution est de passer par des logiciels libres qui sont des biens communs, c'est-à-dire qu'ils sont dirigés par une gouvernance collective, qu'ils sont transparents et qu'il n'y a pas d'espionnage des utilisateurs », milite Pierre-Yves Gosset.

D'autres s'interrogent sur la possibilité de faire de ces données personnelles un bien commun, estimant que des données dispersées et transparentes sont beaucoup moins dangereuses que des données concentrées entre les mains de quelques sociétés. Un amendement à la loi sur le numérique avait ainsi été déposé en ce sens. Il proposait d'inscrire dans le texte que « les données à caractère personnel, lorsqu'elles forment un réseau indivisible de données liées qui concernent plusieurs personnes physiques, constituent un bien commun qui n'appartient à personne et dont l'usage est commun à tous, dont la protection et l'utilisation sont régies par la présente loi ». Bien que rejetée, cette proposition est une étape de plus dans la réflexion en cours autour de l'enjeu que représentent toutes les traces que l'on laisse derrière nous sur la toile.

peuvent se multiplier à l'infini pour un coût quasi nul, tout en acquérant plus de valeur ou de notoriété chaque fois qu'ils sont partagés ou transformés. Ils sont dits non rivaux, c'est-à-dire que l'usage par l'un ne remet pas en cause celui d'un autre. Ces particularités remettent en question la notion de propriété intellectuelle et interrogent sur la possibilité que les biens de la connaissances deviennent des communs.

ET LES DROITS D'AUTEURS, ALORS?

Les « *industries de la propriété informationnelle* », comme les nomme le chercheur et informaticien Philippe Aigrin, ont beaucoup à perdre avec le partage numérique. Ces industries « *ont en commun de s'être fait décerner des monopoles pour une activité très peu coûteuse bien qu'étant essentielle : la reproduction de l'information contenue dans leurs produits* »[1]. Elles exercent dans des secteurs aussi divers que la production de semences agricoles ou de médicaments. Mais celles qui sont pour le moment le plus impactées distribuent des films ou de la musique. Le partage informatique semble inéluctable et la pratique du téléchargement non marchand interroge le modèle économique lié au droit d'auteur et à la propriété intellectuelle. Le phénomène touche aussi le monde scientifique avec Sci-Hub, qui propose l'accès aux publications scientifiques normalement payantes sur le site des éditeurs.

« *Les acteurs économiques des marchés de la culture, qui ont construit leurs modèles d'affaires sur une économie de la rareté et de l'accès contrôlé, sortent déstabilisés de ce changement radical* »[2], écrit Valérie Peugeot, membre du Orange Labs et de l'association Vecam, qui désire donner aux citoyens les moyens de s'interroger sur les pratiques numériques. « *Dès lors, la tentation est forte de revenir en terres connues, de reconstruire les "enclosures", ces barrières juridiques (dispositifs punitifs comme la loi Hadopi) et techniques (comme les DRM – Digital Right Management, ou gestion des droits numé-*

LES COMMUNS AUX PORTES DE LA LOI

« La création envisagée d'un domaine commun informationnel est à la fois inutile, dangereuse, et inopportune », c'est la première phrase de l'argumentaire du ministère de la Culture distribué aux députés avant l'examen du projet de loi sur le numérique fin février à l'Assemblée nationale. La majorité a rejeté des amendements qui visaient à faire entrer la notion de bien commun informationnel dans la loi. Il s'agit des faits, des idées et des œuvres qui ne relèvent pas du droit d'auteur ou qui sont placés dans le domaine public. « Le mot domaine public n'apparaît pas dans la loi actuelle. Ces propositions auraient permis de créer une définition positive, de défendre les communs devant la justice, d'initier des jurisprudences », se désole Lionel Maurel de la Quadrature du Net qui soutenait ces amendements.
Les représentants des ayants-droits (Sacem, Scam, Sacd, Cspla) dénoncent une entrave à la création et une orientation qui inverserait le principe de la protection du droit d'auteur, la norme en matière de propriété intellectuelle. L'argumentaire critiquait aussi la création d'un domaine commun informationnel consenti : « Au vu des rapports de force économiques sur Internet, il sera facile à un intermédiaire technique placé en position dominante (tels le magasin d'application Apple ou Youtube par exemple) de conditionner l'accès à leurs services à un abandon unilatéral et irrévocable des droits d'auteur ».
Les défenseurs des amendements reconnaissent bien une mauvaise préparation et des définitions un peu floues, mais ils dénoncent aussi la mauvaise foi des représentants des ayants droits. « Certains voudraient que la durée de la protection du droit d'auteur soit éternelle, nous trouvons qu'elle est déjà trop longue », juge Lionel Maurel. Les conventions internationales fixent sa durée à 70 ans après la mort de l'auteur. « Une fois que la propriété intellectuelle est terminée, il ne faudrait pas que de nouvelles protections renaissent. C'est complètement anormal d'avoir un droit d'auteur sur la numérisation d'une œuvre, qui n'est qu'une reproduction fidèle d'un tableau par exemple. Le droit d'auteur ne devrait concerner que l'œuvre originale, sinon, c'est une trahison de son principe ».
Les derniers débats autour de la prolongation des droits d'auteurs autour du Journal d'Anne Frank illustre bien le fait qu'ils peuvent être abusifs et créer une situation de rente plutôt que de favoriser la création. Le récit de la jeune fille morte en camp de concentration à 16 ans en 1945 aurait dû rentrer dans le domaine public le 1er janvier 2016. Mais le fond qui détient les droits d'auteurs estime qu'il faut attendre 70 après la mort de son père qui a retravaillé le récit. Dans ce cas, il faudrait attendre 2050.

riques) qui interdisent ou empêchent les pratiques de partage », poursuit-elle. Avec une protection DRM, il n'est plus possible de prêter un livre numérique, ce qui était possible avec sa version papier. « *Au lieu d'avoir des livres augmentés, on les a sabotés, ce qui est en complète contradiction avec tout ce que permet le numérique. Les éditeurs persistent dans un modèle où ils cherchent à vendre des exemplaire des œuvres, mais ce sont surtout les intermédiaires qui en profitent. Les auteurs restent dans une situation précaire, seul un pourcentage infime arrive à vivre de leur création* », poursuit Calimaq, membre de la quadrature du net. L'association ne défend pas forcément le modèle de gratuité, mais propose la légalisation du téléchargement non marchand en contrepartie d'une contribution payée par les consommateurs et qui serait reversée aux auteurs.

Le monde numérique nous propulse décidément dans une nouvelle ère et nécessitera de l'imagination pour inventer de nouveaux modèles. Internet peut légitimement être considéré comme un bien commun mondial en raison des libertés fondamentales qu'il assure, telles que la liberté d'expression et la libre circulation des connaissances. La toile, c'est aussi un réseau physique, de machines, de fibres, de câbles sous-marin, qui peut très facilement être coupé ou censuré. Internet, qui a pour but initial de faciliter les connexions humaines, peut devenir le support idéal pour un régime totalitaire, qui sait tout, entend tout, surveille tout. À l'heure des entreprises hégémoniques qui monopolisent cette ressource, la peur de Big Brother est légitime, mais elle ne devrait pas nous priver de penser aux possibilités infinies qu'il restent encore à inventer, de développer les pratiques de gouvernance qui émergent.

Guillaume

« LES ACTEURS ÉCONOMIQUES DES MARCHÉS DE LA CULTURE, QUI ONT CONSTRUIT LEURS MODÈLES D'AFFAIRES SUR UNE ÉCONOMIE DE LA RARETÉ ET DE L'ACCÈS CONTRÔLÉ, SORTENT DÉSTABILISÉS DE CE CHANGEMENT RADICAL. »

1. Cause commune : l'information entre bien commun et propriété, *Philippe Aigrain.*
2. Les Communs, une brèche politique à l'heure du numérique, *Valérie Peugeot.*



Stouff


Crédit : Chiara Michel

BEAU COMMUN CAMION !

Difficile actuellement de sortir de la théorie lorsque l'on parle de communs. C'était sans compter sur le Camion-Co, un vieux fourgon qui nous raconte son histoire de camion partagé et nous livre au passage quelques pistes pour imaginer comment mettre en commun un véhicule.

Lorsque Emy, mécanicien, ouvre mon capot ce matin-là, il ne sait pas encore qu'il va vivre un moment unique. La veille, deux personnes m'ont emmené chez lui pour signaler un problème électrique qu'elles n'arrivaient pas à régler. Après lui avoir laissé quelques minutes pour diagnostiquer mon état général, j'interviens alors qu'il me chatouille les fusibles : « *Bonjour, jeune ami ! Depuis quelques années on m'appelle le Camion-Co, ou plus affectueusement Petit Débrouillard ! Tu oses toucher à mon circuit électrique, à mon âge ?* » Emy écoute avec stupeur cette voix qui sort, de toute évidence, du moteur. Il tente une réponse : « *Jour, Camion-co, oui, on m'a dit que tu n'allais pas très bien.. Raconte-moi ton histoire, mon vieux, j'ai le temps...* » me dit-il en se roulant une cigarette.

« J'ai eu la vie normale d'un fourgon, passant de propriétaire en propriétaire pendant plus de vingt ans... On m'a toujours apprécié pour ma résistance et mon rôle comme utilitaire. Mais ce dont je voudrais te parler, c'est de cette nouvelle expérience que je vis depuis maintenant deux ans, avec tout un tas de gens qui s'occupent de moi. Officiellement, j'appartiens à une seule personne qui a son nom sur ma carte grise, et deux sont inscrites sur le papier vert de l'assurance. Mais dans les faits, c'est un collectif qui s'occupe de moi, des voyageurs qui m'utilisent pour charger leurs outils, yourtes, vélos, matériel divers, etc. Quelquefois, ils m'attachent des caravanes ou des remorques, et il m'est arrivé de servir de chambre, de cuisine, de bibliothèque, d'atelier... Ils ont créé un cahier où ils sont censés noter tout ce qu'il se passe dans ma vie : les déplacements, le nombre de kilomètres et les entre-

> « Ce n'est pas si évident que ça de posséder des choses en commun ! »

tiens. Il y a même un petit tutoriel pour savoir m'utiliser ! Les conducteurs et conductrices changent très souvent, tout comme les personnes qui se chargent de mon entretien.

PLANNING, CAGNOTE ET TUTORIEL

Je peux aussi être un gagne-pain, car c'est moi qui trimbale la crêpière, les massues de jonglage, les instruments de musique, les gamelles et les légumes… Presque tout ce qui leur rapporte de l'argent. Cette question à l'air de les préoccuper, car ils n'en ont pas beaucoup. C'est la première fois que je vois quelqu'un comme toi depuis le début de cette histoire ! D'habitude, ils essayent de réparer eux-mêmes les pannes, font les vidanges, traitent les points de rouille, ils ne mettent plus beaucoup de gasoil, car ils le remplacent par de l'huile de friture... Leur objectif est de partager les frais pour m'entretenir correctement, mais l'organisation n'est pas toujours simple !

Les personnes ne m'accordent pas toutes la même attention, certaines me délaissent et d'autres me bichonnent dès qu'elles le peuvent. Certaines ont dû payer de leur poche une roue de secours, un filtre à gasoil ou le contrôle technique, car l'argent disponible dans la caisse commune n'est pas toujours suffisant. Mon état n'est pas au plus haut comme tu as pu le remarquer. Il faut dire que je ne sais pas encore clairement qui s'occupe de moi et des choses sont parfois oubliées... J'ai par exemple roulé des centaines de kilomètres avec le filtre à gasoil mal positionné ou sans avoir été vidangé lorsque c'était nécessaire... L'autre jour, quelqu'un a mis dans mon réservoir de l'huile mélangée à de l'eau, j'ai toussé, oh, que j'ai toussé ! Il y a aussi l'histoire de cette galerie, qu'un énergumène a construite. Mais il n'y a pas grand monde qui ose mettre des choses dessus !

Mais cette année, les choses devraient s'améliorer. Un chantier collectif est prévu pour s'assurer que je vais bien et pour faire les réparations nécessaires avant le printemps. Apparemment, mes usagers définiront aussi clairement un groupe qui s'occupera de moi pour l'année : ce groupe s'engage à ce que les frais soient payés. Ils imaginent que chacun donnera selon ses moyens, indépendamment du temps passé avec moi et du nombre de kilomètres parcourus. Ils vont se cotiser pour payer l'assurance, qui sera maintenant au nom d'une association. Ils parlent d'une véritable caisse, avec de l'argent dedans. Ils pensent aussi trouver des activités communes comme la tenue de stands de crêpes, jouer de la musique dans la rue, faire des conserves, et utiliser les bénéfices pour fournir la caisse. Et surtout, ils vont créer un planning pour mon utilisation. Ainsi, on saura qui voudra m'utiliser, quand, où et comment ! Et celui ou celle qui m'utilisera à ces moments-là fera le nécessaire, avec les sous de la caisse... Dans les temps libres, je resterai disponible pour toute autre mission qu'on me donnera.

DES QUESTIONNEMENTS SANS FIN

Je vais te raconter une autre histoire puisque tu es toujours là. J'ai une copine, la Nébuleuse, qu'on appelle Neb, c'est une très belle caravane bibliothèque infokiosque ! On va voyager ensemble cette année, mais actuellement, elle est indépendante question argent et entretien. Alors comment vont-ils faire ? Créer une caisse commune pour Neb et moi ? Pas si simple. Je les entends dire que je suis utile à d'autres fins que de la tracter et qu'il vaudrait mieux garder des caisses séparées. Je sais aussi que les entrées d'argent de la bibliothèque sont minimes et qu'elles suffisent à peine à imprimer des brochures. Enfin, je crois qu'ils n'ont pas fini de se questionner... Ce n'est pas si évident que ça de posséder des choses en commun ! Mais j'espère qu'ils sauront trouver le temps et l'envie de s'investir pour que ça marche, car au fond il s'agit autant de leur avenir que du mien ! »

Absorbé par l'histoire, le mécanicien n'en revient pas, il n'a jamais entendu parler d'une chose pareille. Un camion collectif ! « *Pas bête... ça réduirait sûrement le nombre de bagnoles si d'autres s'y mettaient. Mais ça me ferait moins de boulot ! Oh, au fond, pas tant et je pourrais faire d'autres choses...* »

Joaquim



Peinture de Benoît Perroud. http://benoitperroud.ultra-book.com

En Allemagne, percée historique de l'extrême-droite

L'afD (alternative für Deutschland) a réalisé de très bons résultats lors de trois élections régionales en mars 2016, recueillant jusqu'à 25 % des voix en Saxe-Anhalt . Ouvertement xénophobe, son programme est de fermer immédiatement les frontières allemandes et d'interdire le droit d'asile. Deux de ses membres, dont une députée européenne, n'ont pas hésité à demander à la police de tirer sur ceux qui tenteraient d'entrer en Allemagne, y compris les enfants. L'afD entend lutter contre « l'islamisation de l'occident » en remettant au goût du jour les valeurs prussiennes. Opposé au droit à l'avortement, l'autre grande obsession du parti d'extrême-droite est la défense de la famille traditionnelle, sans couple homo et sans divorce. Côté écologie, l'afD plaide pour un retour au charbon…

Source : bastamag.net

L'attaque des clones

L'union européenne a repoussé l'idée d'une obligation d'étiquetage « animal cloné » sur les emballages de viande et de lait. Si la technique de clonage n'est pas pratiquée au sein de l'UE, les éleveurs importent tout à fait légalement du sperme de clones des Etats-Unis, du Canada ou d'Argentine. Ainsi 2 % des semences animales européennes proviendraient de clones. Leurs descendants directs sont donc déjà dans nos assiettes. Mieux encore, il n'y a aucune traçabilité sur les 300.000 tonnes de viande bovine importées en Europe chaque année. Des scientifiques émettent déjà des réserves sur la consommation de viande clonée mais à l'heure des négociations sur le Tafta, l'étiquetage obligatoire serait bien malvenu…

Source : L'Âge de Faire, mars 2016

Chasse aux sorcières en Israël

Le parlement israélien a adopté en février une loi sur la « transparence » des ONG. La loi stipule que les associations bénéficiant de subventions d'un gouvernement étranger doivent mentionner l'identité de ses donateurs dans ses rapports publics. Principales concernées, les ONG de gauche de défense des droits de l'homme qui bénéficient des aides gouvernementales de nombreux pays européens et nord-américains.

Autre projet en cours, porté par la ministre de la Culture, une loi sur le « loyalisme culturel » qui vise à interdire le versement de subventions à tout artiste qui porterait atteinte aux symboles de l'État, soutiendrait le terrorisme ou s'opposerait à l'existence d'Israël comme Etat juif et démocratique. L'« intifada des couteaux » a durci la société israélienne qui, selon des sondages récents, approuve majoritairement les décisions gouvernementales.

Source : Le Monde diplomatique, mars 2016

EN BREF

*• La militante écologiste hondurienne **Berta Caceres**, membre du Conseil citoyen des organisations des peuples amérindiens du Honduras (Copinh), a été assassinée le 3 mars. Elle s'était notamment fait connaître pour sa lutte contre l'usine hydroélectrique Agua Zarca, qui menace de priver d'eau des centaines d'indigènes du peuple Lenca. Si la police assure que des voleurs sont responsables de cet assassinat, sa famille accuse ouvertement le gouvernement hondurien.*

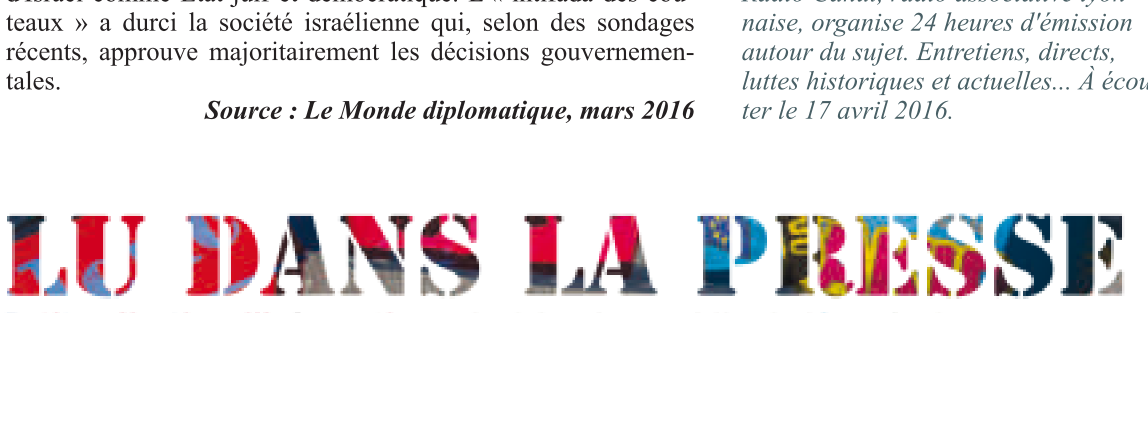
*• La famille de **Rémi Fraisse**, tué le 26 octobre 2014, a entamé des poursuites judiciaires qui vont être longues et coûteuses. Ils lancent un appel aux dons sur le site : lepotcommun.fr/pot/45pl0brs*

Source : CQFD

*• L'**extrême-droite bretonne** s'est donné pour mission d'« identifier, repérer, détruire […] les derniers lépreux du gauchisme » Ce message a été publié sur le site web Breiz atao avec la liste de 21 membres d'associations, d'organisations syndicales ou politiques. « Nous avons affaire à des gens entraînés, qui ne sont pas juste "un peu racistes", mais qui appellent à "purifier la race blanche". C'est pourquoi nous appelons vraiment à la vigilance », affirme une militante féministe fichée. Le fondateur du site Boris Le Lay a déjà été condamné par la Justice pour provocation à la discrimination et incitation à la haine raciale...*

Source : Bastamag.net

*• À l'occasion des 20 ans de la journée internationale des **luttes paysannes**, Radio Canut, radio associative lyonnaise, organise 24 heures d'émission autour du sujet. Entretiens, directs, luttes historiques et actuelles... À écouter le 17 avril 2016.*






Crédit : AJC

LE VIEL AUDON, VILLAGE EN CONSTRUCTION

Depuis 43 ans, le hameau du Viel Audon en Ardèche vit chaque été au rythme des chantiers participatifs de jeunes. En ruines au début des années 1970, ce petit village a été reconstruit au fil des ans pour devenir aujourd'hui un lieu expérimental et de vie collective.

Au beau milieu des gorges de l'Ardèche, au sud du département, là où les routes serpentent lentement entre monts et forêts de pins, se cache un lieu atypique. À quelques centaines de mètres de Balazuc, classé parmi les plus beaux villages de France, se dresse le hameau du Viel Audon qui abrite près d'un demi-siècle d'histoire collective. Ces jours-ci, le village semble tourner au ralenti. Pourtant, il y a toujours des choses à faire ici. « *On commence un chantier d'une semaine pour refaire une terrasse. Ces périodes plus calmes nous permettent de poursuivre des travaux commencés pendant les chantiers d'été* », explique Colin Charvet, salarié de l'association Le Mat, une des quatre structures qui gravitent aujourd'hui autour du Viel Audon. Pour les aider, Martin et Daniela, deux jeunes de Slovaquie et du Portugal, font ici un Service volontaire européen. « *On apprend énormément de choses, chacun amène son expérience. On vit au rythme de la nature, au milieu des animaux, c'est reposant !* », s'enthousiasme Daniela.

FAIRE REVIVRE LE LIEU

Dans la France post Mai 68, de nombreux jeunes en quête d'une autre société caressent le rêve de redonner vie à un village abandonné. En Ardèche, comme ailleurs, des groupes débarquent à la recherche du lieu idéal pour une vie collective. Lorsque quatre copains du sud de la France arrivent au Viel Audon en novembre 1970, il ne reste que quelques pans de murs en lieu et place de ce qui

devait être un hameau d'une dizaine de maisons, construites les unes contre les autres. Pris d'un véritable coup de foudre pour ce tas de ruines, ils décident de le remettre en état. « *Nous nous sentons tout à coup découvreurs d'une civilisation disparue, d'un lieu magique aussi empreint de désolation que de possibles* », décrit Béatrice Barras, l'une des fondatrices, dans un ouvrage qui raconte ce pari un peu fou[1].

Après avoir réussi à retrouver la dizaine de propriétaires des lieux et leur avoir acheté les premières parcelles de terrains, Béatrice et ses amis se lancent dans la reconstruction. Ils commencent à remonter les murs et sont très vite rejoints par des groupes de scouts désireux de participer à des chantiers bénévoles. Une trentaine d'entre eux s'activent pour dégager la source, remplie de gravats et de ronces. Cette initiative donne des idées au groupe d'amis qui contacte des associations spécialisées dans l'organisation de chantiers de jeunes. Dès l'été 1972, plusieurs groupes investissent le site pour dégager et débroussailler. « *C'est le début de ce qui sera le fil rouge du Viel Audon, des chantiers de construction et une vie en commun. 43 ans après, c'est toujours d'actualité* », rappelle Colin Charvet.

« *Chaque été, on a 50 à 80 jeunes qui viennent faire de la maçonnerie, de la construction de bâtiments en terre-paille, tout un tas d'ouvrages techniques. Mais il y a aussi le vivre ensemble au cœur de ce projet, c'est-à-dire faire à manger et prendre des décisions à 80… Ils reconstruisent le hameau et ils construisent les êtres* ». Si l'équipe pionnière quitte le Viel Audon dix ans après sa venue pour créer à quelques kilomètres de là Ardelaine, une Scop de transformation de laine, d'autres personnes prennent possession des lieux et décident de vivre sur place. « *Leur objectif était d'en faire un lieu habité. Ils ont donc aménagé des parties du bâtiment en maisons et ont créé une activité économique pour gagner de l'argent. Ils ont amené un troupeau de chèvres pour débroussailler et vendre les fromages* », explique Colin Charvet. Aujourd'hui encore, 12 personnes vivent ici à l'année.

QUATRE STRUCTURES AUTONOMES

Depuis 45 ans, quelque 10.000 jeunes sont passés au Viel Audon, pour des chantiers de quelques jours ou de plusieurs semaines. Diverses activités économiques sont nées de cette dynamique et il y a aujourd'hui quatre structures dans le village. L'association Le Mat, qui a porté administrativement les chantiers avant de devenir un centre d'éducation à l'environnement, gère aujourd'hui le gîte d'étape pour de l'éco-tourisme, des séjours éducatifs, de la formation autour du jardinage, de la permaculture, de l'alimentation, des classes découvertes… L'association Le Bateleur a été créée en 2011 par des jeunes de chantiers pour faire du maraîchage. Elle exploite 2.000 m2 de surface, sur les 3.500 que compte le hameau. « *On a une activité diversifiée avec de la culture de légumes et de la vente de produits transformés, comme des ratatouilles, des purées de piment, etc.* », précise Jean, l'un des fondateurs et salariés de l'association. Dans la lignée des chantiers collectifs, le Bateleur accueille chaque été des groupes de jeunes sur six ou sept semaines pour entretenir les cultures. L'Association des jeunes de chantiers (AJC), quant à elle, s'occupe entièrement des chantiers collectifs, ouverts aux jeunes de 17 à 25 ans qui peuvent venir individuellement ou en groupe (MJC, colonies…). Enfin, la ferme du Viel Audon, qui compte une cinquantaine de chèvres, cinq cochons et cinq vaches, emploie trois salariés permanents et trois de plus en saison. Les produits fermiers ainsi que ceux transformés par le Bateleur sont vendus directement sur place, dans une boutique.

« IL Y A AUSSI LE VIVRE ENSEMBLE AU COEUR DE CE PROJET, C'EST-À-DIRE FAIRE À MANGER ET PRENDRE DES DÉCISIONS À 80 »

Les membres de toutes ces structures sont en lien permanent et se réunissent pour discuter des questions de fond quant à la gestion du lieu. L'agriculture et le travail des associations, autofinancées à 85 % (les 15 % restants proviennent de subventions publiques), ont permis de dégager un chiffre d'affaires global de 500.000 euros pour 2014. Sur l'ensemble des quatre structures, on compte ainsi 17 salariés, tous payés au Smic. « *Probablement la plus grosse société de Balazuc, qui compte 350 habitants !* », rigole Colin Charvet.

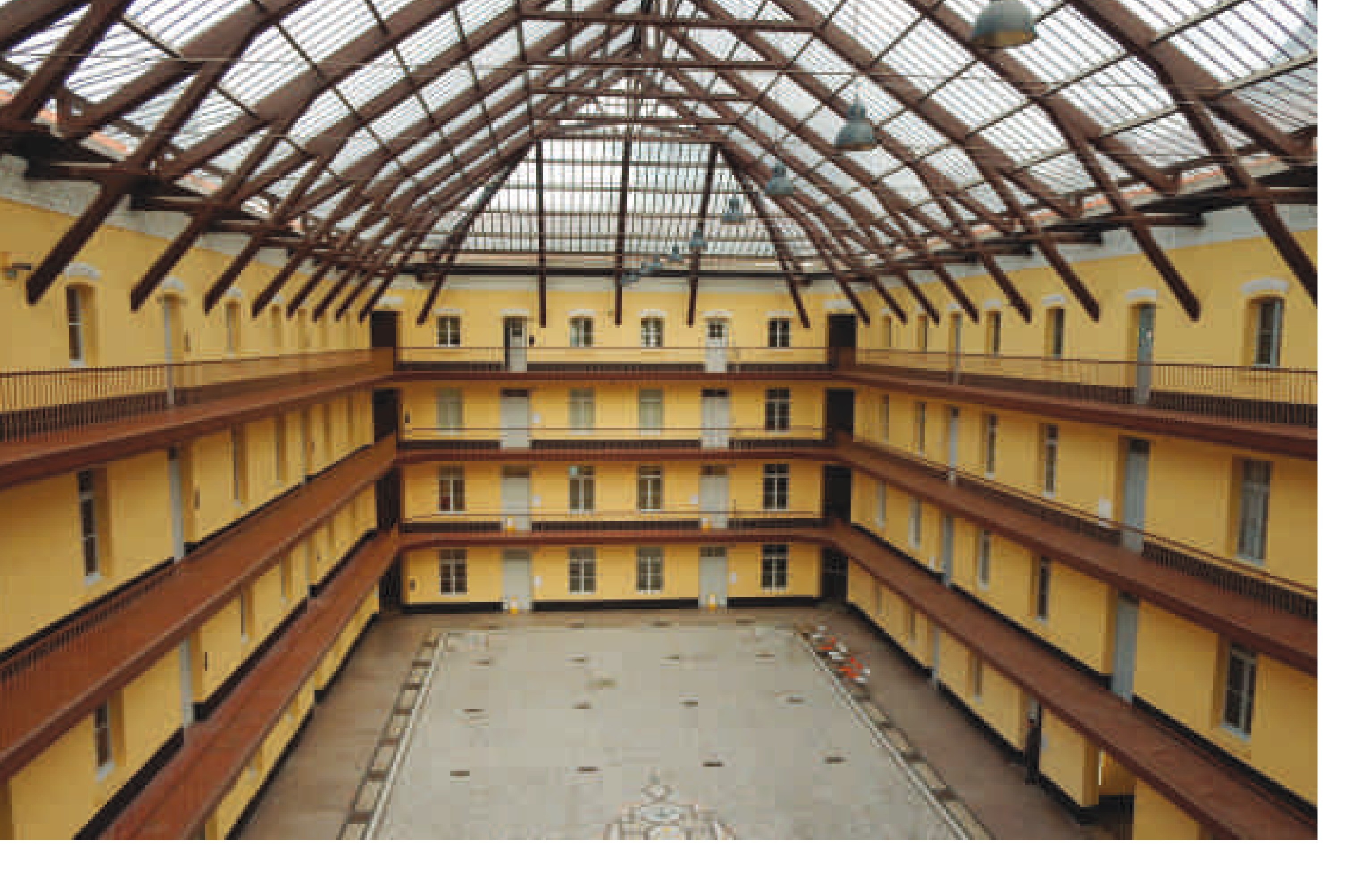
LE « MIRACLE » DU VIEL AUDON

Là où d'autres lieux autogérés créés dans l'effervescence des années 1970 n'ont pas tenu, le Viel Audon a traversé les décennies avec toujours le même fil conducteur : transmettre l'envie de créer des choses en commun. « *Dès le départ, il y avait un vrai projet. Le travail était vu comme quelque chose de positif, où les gens sont acteurs* », estime Colin Charvet. « *Le Viel Audon a gardé sa fonction de site expérimental, ici on te permet d'essayer, de faire des erreurs… Toute construction n'a pas une utilité précise, mais elle permet de faire tellement de choses ensemble* ». Pour Jean, du Bateleur, le Viel Audon est également marqué par « *une dynamique humaine très forte. Chacun donne ce qu'il a et participe à l'histoire de ce lieu. On sent qu'il y a ici une transmission de génération en génération. Les constructions sont réalisées par des gens qui ne sont pas maçons à la base, mais qui apprennent, et donnent des conseils aux autres* ».

Le « *miracle* » qui opère ici réside autant dans la diversification des activités menées que dans l'ouverture vers l'extérieur. « *On a un vrai lien avec le territoire et la population* », répètent à l'envi les habitants du hameau. Selon Colin Charvet, « *on communique avec les élus et on est pleinement inscrits dans la vocation touristique de Balazuc. Même si 45 ans après, ça peut toujours être vu comme un lieu de babas cools qui vivent de manière communautaire… On fait peut-être un peu plus que si on était ailleurs pour casser les préjugés* ». Faire perdurer l'esprit original du lieu, montrer qu'il est possible de faire vivre un site collectif tout en refusant la moralisation ; c'est le fragile équilibre trouvé par les générations qui se succèdent au Viel Audon.

Clément Barraud

1. *Chantier ouvert au public. Le Viel Audon, village coopératif.* Béatrice Barras, Éditions Repas, 2008.



UN PALAIS SOCIAL EN HÉRITAGE

Le familistère de Guise, dans l'Aisne, témoigne encore d'une expérience sociale unique au monde. Jean-Baptiste Godin, célèbre pour ses poêles en fonte, créa au XIXe siècle, autour de son usine, une cité originale dédiée au bien-être et à l'émancipation de la classe ouvrière.

Fils d'un artisan serrurier, Godin est sensible à la misère des ouvriers de son époque et y est très vite confrontée. Sa réussite en tant qu'entrepreneur ne lui suffit pas. Son but est de créer une cité ouvrière idéale, établissant entre tous une coopération de consommation, d'habitat, d'épargne, de santé et de travail. Imprégné des travaux de Charles Fourier, il prend néanmoins ses distances avec lui, privilégiant une approche plus moraliste que passionnelle[1]. Pour matérialiser ses ambitions, il décide de construire un familistère, dont les travaux débutent en 1858. C'est le début de la plus longue expérience autogestionnaire jamais réalisée, elle durera plus de cent ans. « Ce n'est pas un phalanstère que j'ai fondé, ce n'est pas la réalisation du travail attrayant (…) et du bonheur que j'ai inauguré. Ce n'est qu'un allègement aux souffrances des classes ouvrières », écrit-il en 1886[2].

ÉQUIVALENTS À LA RICHESSE

L'idée centrale de l'œuvre de Godin est celle des équivalents à la richesse. « *Il s'agit de l'ensemble des services essentiels que la bourgeoisie s'offre par l'argent et la domesticité et que les ouvriers s'offriront mutuellement par l'entraide et la coopération.* »[3] Les équivalents à la richesse peuvent correspondre à des caisses de maladies, de retraite, à un système éducatif accessible à tous. Mais avant toute chose, il s'agit d'avoir un habitat décent : un lieu de tranquillité et de liberté. Les habitations du familistère se trouvent dans le Palais social, formé d'un pavillon central encadré par deux ailes plus petites, chacune disposant d'une cour centrale couverte par une verrière. Différentes techniques de construction en briques étaient employées afin d'apporter une touche esthétique à l'ensemble.

Pour Godin, la misère est un terreau formidable pour la propagation des épidémies et la salubrité des logements est donc essentielle. Il devient précurseur en matière d'évacuation des eaux. Les surfaces intérieures et extérieures sont carrelées ou asphaltées pour la propreté et l'incombustibilité. Un système d'aération ingénieux permet le renouvellement de l'air. Le toit des pavillons en verre permet à la lumière de pénétrer à l'intérieur, la taille des fenêtres est calculée pour que chaque habitation dispose de la même luminosité. Les trois étages disposent de l'eau courante et chaque foyer est équipé de chauffage et de gaz, le tout sans frais supplémentaire. Le loyer représente environ 5 % d'un salaire d'ouvrier. Autant dire que ces logements étaient exceptionnellement confortables et peu chers pour l'époque.

On pourrait reprocher aux bâtiments leur allure un peu trop

carcérale. Néanmoins, pour Godin, il s'agit d'abord de recréer un corps social basé sur la proximité. Cette architecture cherche un modèle égalitaire et fonctionnel, à l'opposé des maisons individuelles porteuses de repli sur soi et d'individualisme. De nombreux équipements collectifs sont créés, telle la buanderie construite de l'autre côté de l'Oise, à proximité de l'usine, dont elle récupérait la production de chaleur pour laver le linge. Au rez-de-chaussée de celle-ci se trouve des bains et une piscine, dans laquelle les enfants et les adultes apprennent à nager. Son plancher mobile s'adapte à la taille et au niveau des apprentis nageurs. En périphérie du domaine se trouvent également des parcs d'agréments et des jardins potagers ainsi qu'un kiosque à musique. Un théâtre de plus de 1.000 places siège devant le Palais social. C'est un lieu de loisirs, de culture, mais aussi de débats et de réunions. À coté se trouvent également la bibliothèque, les écuries, la porcherie, la basse cour ainsi qu'un restaurant et un bar. Une boutique coopérative permet aux habitants de mutualiser les achats concernant la nourriture, les vêtements, le combustible…

Avant même la construction du familistère, les ouvriers bénéficiaient d'une caisse d'assurance maladie. Les consultations médicales ainsi que les médicaments étaient gratuits, la retraite des ouvriers fixée à 60 ans, la journée de travail à 10 heures, au lieu de 12.

L'éducation a également pour Godin une place prépondérante. Les enfants sont pris en charge très tôt, d'abord en crèche, puis à l'école. La scolarité y est gratuite, laïque et mixte. Elle est obligatoire jusqu'à 14 ans, contre 13 à cette époque. Une pédagogie active est enseignée, manuelle et intellectuelle. Considérant comme Rousseau que l'être humain est perfectible toute sa vie, des cours du soir sont proposés aux ouvriers, afin qu'ils développent leur esprit critique dans une optique d'émancipation.

ASSOCIATION JURIDIQUE DU TRAVAIL ET DU CAPITAL

Pour Godin, comme pour beaucoup de socialistes et de communistes du XIXe siècle, la question du travail et de l'entreprise est primordiale. « *On n'a pas encore assez compris que le travail est la moitié de la vie humaine et qu'il faut pour que la liberté soit effective ne pas se contenter d'avoir brisé les institutions féodales et serviles, mais en faire disparaître les formes et les traces ; il ne faut pas qu'à l'aide du salaire une féodalité nouvelle se reconstitue et trouve la possibilité de ne laisser aux masses que le strict nécessaire, en gardant pour elle tous les plus purs produits du travail, pour les engloutir dans les somptuosités et les voluptés des Babylones nouvelles.* »[3]

Godin s'empare de la question de la répartition des richesses. Dès 1876, les ouvriers obtiennent des participations aux bénéfices. En 1880, il crée une forme juridique associative entre le travail et le capital. Le but est d'intégrer les ouvriers aux choix stratégiques de leur entreprise. Ils auront désormais la possibilité de devenir sociétaires en achetant des parts de capital. Godin souhaite affranchir son entreprise de la dualité ouvrier/patron. Le travail et l'innovation deviennent prioritaires dans chaque prise de décisions. Contrairement à Marx, Godin ne choisit pas d'abolir complètement le patronat, mais d'en réduire l'irrationnelle marge de manœuvre. La rémunération du capital existe toujours, mais sa distribution est plus égalitaire. C'est la naissance de l'économie sociale.

FIN DE L'EXPÉRIENCE

Après la mort de Godin en 1888, la production de richesses devient l'objectif prioritaire et l'utopie sociale s'essouffle. L'aventure communautaire se replie sur elle-même et l'innovation permanente très chère à Godin cède la place au conservatisme. Le renouvellement devient impossible, la propriété des logements étant héréditaire, tout comme les postes clef de la production et du système autogestionnaire. L'échec de cette expérience sociale fut doublée d'une mésaventure commerciale, puisque le gaz et l'électricité ont été une concurrence féroce aux poêles à bois au fil du temps. C'est finalement en 1968 que l'association coopérative est dissoute. Aujourd'hui, l'entreprise fonctionne encore, mais elle a été rachetée par un grand groupe industriel.

Parmi les diverses critiques formulées à l'encontre de Godin et de sa cité idéale, on lui reproche notamment son paternalisme. Dans un article paru en 1992[4], l'historien André Guesclin en donne cette définition : « *C'est un système régissant les relations entre employeur et salariés d'une entreprise dans leur totalité. En d'autres termes, c'est un système à vocation non universelle mais intégral. Il naît dans la sphère du travail mais vise à intégrer donc à protéger l'homme avant, pendant et après, à l'échelle de la journée, de la semaine, de l'année, de la vie.* » Et de poursuivre concernant Godin, « *c'est seulement à la fin de sa vie que le patron finira par faire don de l'entreprise à ses ouvriers devenus coopérateurs. Mais jusque là, tout le système, même s'il vise à faire naître une véritable sociabilité ouvrière, reste cependant dépendant du rôle central du patron.* » Reste que visiter le familistère est une expérience déboussolante et enrichissante qui nous questionne sur le sens du travail, de notre habitat et de notre vie sociale. C'est comme un voyage en utopie, un voyage non pas dans le ciel des idées mais bel et bien sur terre.

Benjamin Valzer

1. Voir Lutopik#8
2. Lettre à Marie Howland
3. *Solutions sociales,* de Jean-Baptiste Godin, 1871 (dont est aussi issue la photo ci-dessous).
4. Le paternalisme revisité en Europe occidentale, Genèses, vol7, lieu du travail. Editions Calman-Lévy.



CAFETAL DE SAN PEDRO



Au Guatemala, autour du lac Atitlan et au pied du volcan du même nom, dans le village de San Pedro, les producteurs sortent du cafetal, le champ de café, pour apporter leur récolte au Beneficio. Dans cette coopérative, les grains suivent un long processus de transformation, qui demande une installation lourde et beaucoup de main d'œuvre. La récolte traverse plusieurs machines qui déshabillent le grain, ainsi qu'un fermenteur qui facilite le décorticage des dernières pellicules. Au cours du processus, qui dure 24 heures, le grain passe du rouge au jaune. On obtient alors ce qu'on appelle du pergamino, qui sera séché durant quatre jours. Pour finir, le grain, séparé de ses dernières peaux, est vert et appelé Oro, l'or. Il y a deux ou trois coopératives comme celle-ci dans ce village situé dans une région traditionnellement basée sur la culture et la transformation du café. Elles produisent en moyenne chacune 100 kg de café Oro par jour.





Le cours du café est fixé selon les productions brésiliennes et colombiennes. Au Guatemala, les acteurs de la filière du café n'ont pas la main sur les tarifs. Ils se contentent d'encaisser l'argent, ce qui leur permet seulement de maintenir en état les machines, mais pas de faire évoluer la coopérative. Ainsi, ils ne peuvent torréfier leur production sur place. Seul un cafetier du village dispose d'un four à torréfier, pour des petites quantités à destination des touristes. La coopérative vend l'Oro à des multinationales basées dans la vaptiale du Guatemala, où sont mélangés des grains de toutes provenances pour obtenir un café équilibré et stable.

Soncoyman






Stouff

ESPÉRANTO, LE RÊVE D'UNE LANGUE UNIVERSELLE

Imaginée à la fin du XIXe siècle par le « Docteur Espéranto », cette langue aux prétentions universelles s'est rapidement propagée sur les cinq continents. Bien qu'elle ne soit pas devenue un langage commun à tous ni une référence dans les institutions internationales, son message porteur de paix continue de séduire quelques adeptes.

Chaque semaine, les locaux d'une association de quartier de Besançon (25) accueillent un petit groupe de cinq ou six personnes entre 20 et 60 ans qui souhaitent s'initier à l'espéranto, principalement « *par curiosité* » pour cette drôle de langue. Jacqueline, l'« *instruistino* », l'a appris il y a une vingtaine d'années, « *pour voyager* ». Grâce au Pasporta Servo, un annuaire d'espérantistes à travers le monde, ces « *samideanoj* », comme s'appellent entre eux les locuteurs de l'espéranto (et qui signifie littéralement « *ceux qui partagent une même idée* »), peuvent en effet aller à la rencontre d'autres cultures sans la barrière de la langue. Les journaux espérantistes des années 1950 regorgent de récits et témoignages de ces espérantistes voyageurs. Aujourd'hui, à l'heure de la communication Internet et de la généralisation de l'anglais, l'espéranto a perdu de cet intérêt. Mais la langue internationale n'est pas morte et porte toujours cette utopie vieille comme Babel : être « *une langue au service de l'union des peuples, de la fraternité humaine* »[1].

L'histoire de l'espéranto remonte au XIX e siècle et à un homme. Dès son plus jeune âge, Ludwik Zamenhof montre un grand intérêt pour la linguistique. Il grandit à Bialystok, une province de Lituanie, alors partie intégrante de l'Empire russe, où il est très marqué par les violences, le racisme et les mésententes liées à l'usage de cinq langues (le russe, le polonais, l'allemand, le biélorusse et le yiddish). Pendant des années, parallèlement à ses études puis à son travail d'ophtalmologiste, il conçoit une langue si simple que tout le monde pourrait l'apprendre. En 1887, alors qu'il a 28 ans, il tient enfin les bases de sa grammaire : l'espéranto, qui se traduit par « *celui qui espère* », est né. Contrairement aux reproches usuellement faits à l'espéranto, celui-ci n'a pas vocation à se substituer aux langues nationales ; au contraire, il peut même les protéger en évitant qu'elles soient remplacées par l'anglais. C'est une langue dite auxiliaire, qui doit permettre à tous de communiquer sur un pied d'égalité. Elle se veut la langue de personne pour être celle de tout le monde.

UNE LANGUE FACILE MAIS RICHE

Le jeune Zamenhof n'est ni le premier ni le dernier à proposer un tel idiome. Le volapük, l'ido ou encore le toki pona (voir encadré page suivante), etc. sont autant de tentatives de langues construites à vocation universelle. Mais l'espéranto est la seule qui va réussir à s'imposer durablement. Son succès, il le doit à la facilité avec laquelle chacun peut l'apprendre. On estime à 150 le nombre d'heures de cours nécessaires pour tenir une discussion, lorsque l'anglais en demande 1.200 pour un Français. Car tout dans l'espéranto ne répond qu'à un seul critère : la simplicité. Pour sa grammaire, Ludwik Zamenhof n'a gardé que le strict nécessaire. Pas de mots superflus, chaque lettre se prononce toujours de la même façon et toutes les lettres se prononcent. Les mots puisent à 70 % leurs racines dans les langues latines, et le reste essentiellement parmi les langues slaves et anglo-saxonnes. La structure des mots, qui agglutinent des affixes (préfixes et suffixes), est plus proche des langues asiatiques qu'indo-européennes, rendant son apprentissage assez aisé pour les Chinois et les Japonais. Cette construction permet à l'espéranto de proposer une richesse de mots considérable. Parlée depuis plus d'un siècle, elle s'est forgé sa propre culture, et dispose d'une production littéraire et musicale non négligeable, composée de traductions, mais aussi d'œuvres originales. L'Académie d'espéranto valide chaque année de nouveaux mots et locutions qui permettent à la langue de rester bien vivante.

En France, l'espéranto fait ses premiers émules au tout début du XXe siècle. Il bénéficie d'ambassadeurs passionnés, qui proposent des cours et le font entrer dans de nombreux foyers. Les espérantistes du monde entier s'organisent en ré-

Si l'anglais s'appauvrit, l'Angleterre s'enrichit

Être anglophone de nos jours est intéressant à plus d'un titre : pour voyager, chercher un emploi, communiquer sans effort avec des gens qui n'ont pas la même langue, faire passer ses idées et revendications dans les institutions et les négociations internationales… Pour les pays anglophones, c'est également un atout économique important. « Le Royaume-Uni gagne, à titre net, au minimum 10 milliards d'euros par année du fait de la dominance actuelle de l'anglais », note le chercheur suisse François Grin dans un rapport remis en 2005 au ministère de l'Éducation et portant sur la politique publique française de l'enseignement des langues étrangères. L'auteur y a examiné trois scénarios : le « tout anglais », le « plurilinguisme » (apprentissage de plusieurs langues) et l'« espéranto ».
Ce dernier, qui consiste à enseigner l'espéranto a tous les élèves, « apparaît comme le plus avantageux, car il se traduirait par une économie nette, pour la France, de près de 5,4 milliards d'euros par année et, à titre net pour l'Europe entière (Royaume-Uni et Irlande compris), d'environ 25 milliards d'euros annuellement ». De plus, « 85 % de la population de l'Europe des 25 y a un intérêt direct et évident, indépendamment des risques politiques et culturels que comporte l'hégémonie linguistique », indique-t-il. Cependant, du fait des « fréquentes réactions de rejet » à l'égard de cette langue, il ne peut être envisagé à court ou moyen terme, contrairement au plurilinguisme qui peut être mis en œuvre dès à présent, conclut-il dans son rapport.

« La communauté espérantiste compte de nombreux militants pacifistes, attirés par ses principes de fraternité, d'équité et d'union entre les peuples »

seau permettant, bien avant Internet, de faire correspondre des individus très éloignés qui ne se seraient jamais parlés sans cela. Ceux qui le défendent voient en lui une langue qui faciliterait les échanges culturels et commerciaux. La communauté espérantiste compte aussi de nombreux militants pacifistes, attirés par ses principes de fraternité, d'équité et d'union entre les peuples. Pour insister sur son côté universel, les associations espérantistes entretiennent le soin d'être apolitiques. Mais à l'époque où émerge une société industrielle et capitaliste, alors que la lutte des classes s'impose dans le paysage sociopolitique mondial, certains souhaitent mettre l'espéranto au service des ouvriers de tous les pays. Ils créent alors SAT (Sennacieca Asocio Tutmonda, pour Association mondiale anationale), une association d'ouvriers espérantistes, qui « *vise l'application pratique de l'espéranto à l'échelle mondiale à des fins de progrès social, d'émancipation des populations* ». En plus des cours qu'elle propose, l'association a en charge l'édition des dictionnaires d'espéranto. C'est la deuxième plus grande association d'espéranto dans le monde, derrière l'UEA, l'association universelle d'espéranto. Les deux grandes guerres et les régimes fascistes, qui pourchassent les espérantistes, freinent le développement de l'espéranto, également attaqué par les grandes nations de l'époque. La France, notamment, voit le langage universel comme une menace pour sa langue, et par là même, pour la culture française. Désireuse de maintenir son statut privilégié de langue officielle de la Société des Nations, ancêtre de l'ONU, la France refuse les demandes d'une dizaine de pays, dont la Perse, l'Italie, le Chili, la Chine, l'Inde ou encore l'Afrique du Sud, qui souhaitaient intégrer l'espéranto dans les institutions internationales et promouvoir son enseignement à l'école. Elle va même jusqu'à interdire l'enseignement de l'espéranto dans les écoles françaises en 1922 (interdiction qui sera levée en 1924). Récemment encore, en 2014, elle a rejeté une pétition souhaitant instaurer l'espéranto en option au baccalauréat. « *La francophonie est une ligne politique permanente de l'État français. C'est un élément très fort de la posture de la France à l'international, que les gouvernements ne veulent pas lâcher* », résume Jean-Claude Lescure, professeur des universités en histoire contemporaine.

Résultat, le français est désormais bien à la peine face à l'anglais. « *Aujourd'hui, nous voyons que la langue auxiliaire qui s'est imposée n'est pas une langue différente de celle de l'un des États préexistants ; elle ne doit pas son triomphe à la paix et à la concorde universelle, mais, comme autrefois le latin, au triomphe de l'impérialisme* », note ainsi le chercheur au CNRS Sylvain Auroux dans son Histoire des idées linguistiques.

Les langues construites auxiliaires

Si l'espéranto est, de loin, la plus parlée de toutes les langues construites internationales, de nombreuses autres ont été inventées au XIXe siècle puis à l'entre-deux-guerres, avec toujours l'idée d'apaiser les tensions entre les différentes nations. Les deux plus connues, contemporaines du Docteur Zamenhof, sont le volapük et l'ido. La première fut inventée par un prêtre allemand nommé Johann Marin Schleyer en 1880. Composée de mots dont les racines étaient inspirées par plusieurs langues européennes, ce fut la première langue auxiliaire à compter un groupe significatif de locuteurs. À son apogée, elle comptait 1.600 enseignants et 283 clubs à travers l'Europe, l'Amérique et l'Océanie. Mais le volapük est difficile à parler, et son inventeur refusa toujours toute réforme. L'arrivée de l'espéranto, plus simple, sonna son glas, même si certains passionnés de langues continuent de l'apprendre pour le plaisir. En 1907, c'est l'ido, l'un des nombreux idiomes dérivés de l'espéranto, qui réussit à rallier pendant un temps une partie des espérantistes à sa cause. Cependant, les idistes ne réussiront jamais à stabiliser cette langue et son évolution constante freine sa diffusion. Encore étudiée par quelques linguistes, elle continue d'exister à travers un Wikipédia en ido et sur des forums Internet.
De nos jours encore, d'autres langues auxiliaires apparaissent régulièrement. Le kotava, par exemple, a été proposé en 1978 pour remplacer l'espéranto qui serait trop « européen ». Le toki pona, créé par une linguiste canadienne en 2001 et qui s'appuie sur la philosophie du Tao, est quant à lui une tentative de simplification extrême de la langue. Il ne possède que 14 phonèmes, ne compte que 120 mots. Mais les forums dédiés à ces nouvelles langues ne réunissent, dans le meilleur des cas, que quelques centaines de personnes à travers le monde.

UN NOUVEAU SOUFFLE

Malgré les difficultés à faire reconnaître auprès des institutions l'utilité d'une langue internationale neutre, l'espéranto continue son chemin. Actuellement, il y aurait entre 100.000 et 2 millions de locuteurs dans le monde, avec des pays plus représentés tels que la Hongrie (qui propose un diplôme d'espéranto reconnu par l'université), le Brésil, la Chine ou encore la République tchèque. Alors que les associations périclitent et que les cours n'attirent plus grand monde, « *Internet a relancé la dynamique* », se réjouit Didier Loison, porte-parole d'Espéranto-France, branche nationale de l'UEA. Les logiciels gratuits pour apprendre l'espéranto rencontrent un fort succès. « *Il y a plus de 150.000 inscrits sur lernu.net, qui s'adresse aux francophones, et 230.000 sur duolingo.com, qui propose des cours d'espéranto pour les anglophones* », indique Didier Loison.

Car au Royaume-Uni aussi, l'espéranto fait son chemin. Si la prédominance de l'anglais dans les échanges internationaux est souvent perçue comme un atout par et pour les anglophones, ces derniers connaissent peu à peu le revers de la médaille : leur langue s'appauvrit. Baragouinée par des millions de personnes qui utilisent un anglais très simplifié, cette langue renommée « *globish* », pour global english, tend à remplacer la langue de Shakespeare. L'espéranto est donc vu par certains comme un moyen de préserver l'anglais.

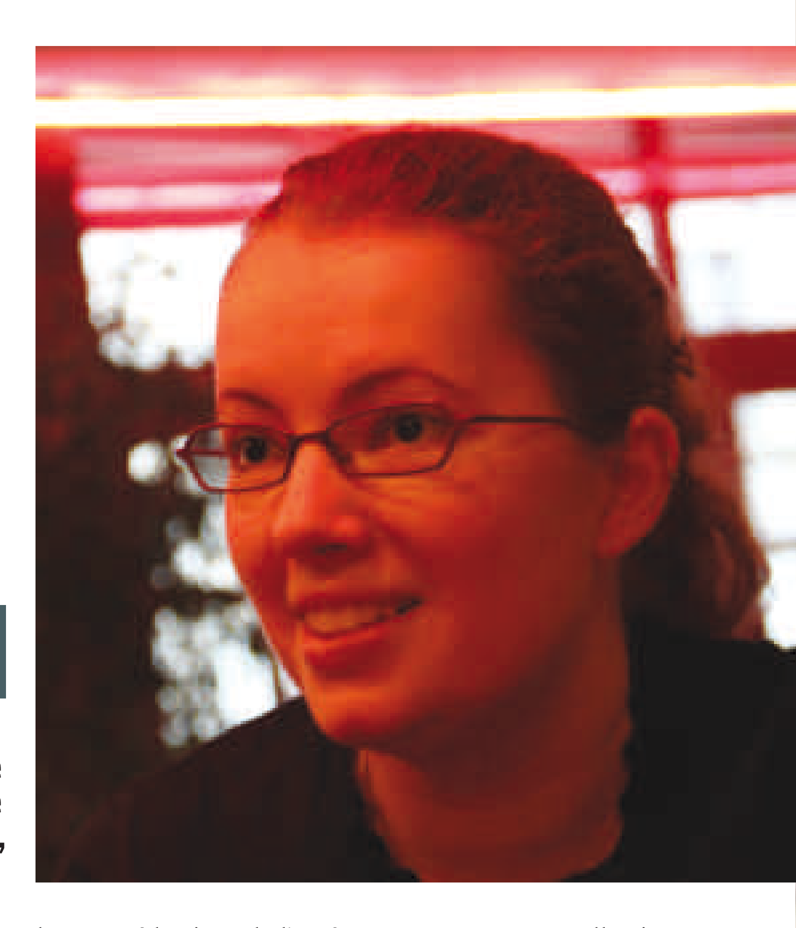
Le renouveau de la « *internacia lingvo* » pourrait aussi venir d'Afrique, ce « *continent qui a un gros problème linguistique avec ses milliers de dialectes* », rappelle Philippe Stride, coprésident de SAT-Amikaro, la branche francophone de SAT. En République démocratique du Congo, par exemple, les cours d'espéranto, soutenus par les associations espérantistes francophones, réunissent bien souvent dix fois plus d'élèves qu'en France. Quant aux congrès mondiaux annuels de l'UEA, ils ne désemplissent pas. Le dernier, qui s'est tenu à Lille pendant l'été 2015, a attiré pas moins de 2.700 visiteurs venus de 80 pays. Ne, la internacia lingvo ne mortis ![2]

Sonia





1. *L'homme qui a défié Babel.* René Centassi et Henri Masson. Éditions L'Harmattan
2. *Non, la langue internationale n'est pas morte !*



L'ESPÉRANTO AU QUOTIDIEN

Petite, Meva a appris l'espéranto en même temps que le français. À 22 ans, elle l'utilise tous les jours, et parle en plus l'allemand, l'anglais et l'italien.

En espéranto, « *mevo* » veut dire mouette, et « *meva* » s'entend comme l'adjectif de la mouette, « *ce qui n'a pas d'équivalent en français !* », précise la jeune femme de 22 ans. Meva, c'est aussi un prénom hongrois que ses parents découvrent dans un journal espérantiste. Enfant, alors que sa mère lui parle en français, son père choisit de communiquer avec elle en espéranto, ce qui fait de Meva Cuenot l'une des rares espérantistes de naissance. « *Il avait appris tout seul, après avoir trouvé un livre dans une brocante, et il voulait que je connaisse cette langue* », explique-t-elle.

Si Meva délaisse un peu l'espéranto pendant son enfance, elle y revient à l'adolescence par le biais de rencontres pour jeunes espérantistes. À 18 ans, elle part en Ukraine, en train, pour un congrès estival. « *Pour la première fois, j'ai été obligée de parler espéranto pour me faire comprendre* », se rappelle-t-elle. Depuis, l'espéranto fait partie de son quotidien. « *Je m'en sers tous les jours, sur les réseaux sociaux et pour parler avec mon copain qui est italien et que j'ai rencontré à un congrès espérantiste. Entre nous, l'espéranto est devenu tellement naturel que j'ai du mal à lui parler en français alors qu'il me le demande pour progresser* », explique Meva. L'espéranto lui permet aussi de voyager, à moindres frais. Cette année, elle espère pouvoir se rendre en Slovaquie pour préparer le congrès annuel de la principale association internationale d'espéranto.

LES LANGUES COMME HORIZON

Plusieurs études ont démontré que le fait d'apprendre l'espéranto, plus encore que d'autres langues, facilitait ensuite l'apprentissage d'autres langues. C'est ce qu'on appelle la valeur propédeutique de l'espéranto, et pour Meva, celle-ci ne fait aucun doute. « *Comme chez toutes les personnes bilingues de naissance, mon oreille a été habituée très tôt à entendre différentes langues. En plus, en espéranto, beaucoup de mots puisent leurs racines dans d'autres langues, et ils ont une construction très logique* ». Titulaire d'un bac littéraire obtenu brillamment, elle a choisi de poursuivre ses études en fac d'allemand. Elle prépare actuellement son Capes pour devenir prof, et parle également anglais et italien. « *Si je rate le Capes d'allemand, je ferai sûrement des études de français langue étrangère. J'ai eu l'occasion de donner des cours de français dans le cadre de congrès d'espéranto, et je trouve fascinant de redécouvrir sa langue à travers les yeux d'un public non natif* ».

Dans son quotidien, la jeune femme ne fait pas de prosélytisme espérantiste. « *Beaucoup d'espérantophones ont tendance à trop parler de ce sujet, au risque de passer pour un mouvement sectaire. Il ne faut pas bassiner les gens avec ça* », estime Meva qui n'aborde en général le sujet que pour répondre à des interrogations sur son prénom. Par contre, elle s'investit au sein du mouvement espérantiste pour défendre cette langue « *dont on a besoin* », estime-t-elle. « *Dans un monde idéal, il y aurait une langue commune à tous mais qui n'appartiendrait à personne. Il y a beaucoup d'utopistes parmi les espérantistes. Moi je suis plutôt réaliste et je ne pense pas que l'espéranto s'imposera comme une langue dans les institutions internationales, même si je ne peux pas en être sûre. Mais c'est une langue pratique, très facile à apprendre, très logique* ». Si elle a des enfants, elle leur apprendra également l'espéranto. « *C'est une bonne gymnastique pour le cerveau !* »

Sonia

LES BASES DE L' ESPÉRANTO

Prononciation

Toutes les lettres correspondent à un seul son, et se prononcent comme en français, sauf :

c = ts	**ĉ** = tch
j = y	**ĵ** = j
ĝ = dj	**ŝ** = ch
ŭ = w	**u** = ou

Grammaire

Chaque mot est formé d'une racine à laquelle on ajoute une terminaison pour déterminer sa nature. Ainsi, tous

- les noms se terminent par **o**
- les adjectifs par **a**
- les adverbes par **e**
- les verbes à l'infinitif par **i**

Par exemple, à partir du verbe paroli (parler), on peut créer:
parolo : parole
parola : oral
parole : oralement ou verbalement
Le pluriel des noms et adjectifs est caractérisé par un **j** final.
Ainsi: la juna kato = le jeune chat, la junaj katoj = les jeunes chats.

Quelques suffixes

Grâce à une série de suffixes (et quelques préfixes), il est possible de former tout un tas de mots à partir de la même racine. Voici quelques exemples :

mal- exprime le contraire
granda = grand
malgranda = petit

- ilo exprime l'outil
skribi = écrire
skribilo = stylo

- in exprime le féminin
hundo = chien
hundino = chienne

- et exprime la petitesse
domo = maison
dometo = maisonette

- ar exprime le groupe
ŝafo = mouton
ŝafaro = troupeau de moutons

- ist exprime la profession
ŝafisto = berger

Conjugaison

La conjugaison est extrêmement simple, et ne souffre d'aucune irrégularité. Quelque soit le sujet, tous les verbes

- au présent se terminent par **as**
- au passé par **is**
- au futur par **os**
- au conditionnel par **us**

Exemple avec esti (être):
mi estas = je suis
vi estas = tu es
li/ŝi estis = il/elle était
ni estos = nous serons
vi estos = vous serez
ili estus = ils/elles seraient

Un peu de vocabulaire

bonan tagon = bonjour
saluton = salut, dankon = merci
jes/ne = oui/non
kanti = chanter, manĝi = manger,
lerni = apprendre, iri = aller
loĝi = habiter, verda = vert

Les nombres

Les nombres aussi répondent à une logique invariable, et il suffit de connaître les chiffres pour former tous les nombres.

1 = unu	11 = dek unu
2 = du	12 = dek du
3 = tri	20 = dudek
4 = kvar	30 = tridek
5 = kvin	45 = kvardek kvin
6 = ses	100 = cent
7 = sep	273 = ducent sepdek tri
8 = ok	990 = naŭcent naŭdek
9 = naŭ	1000 = mil
10 = dek	

À vous de jouer !

Traduisez (réponses en dessous) :
a) 437
b) Mia nomo estas Lea.
c) Le petit chat est vieux
d) Une chanson, une chanteuse
e) La skribisto estis malbona
f) Kiom horo estas? Estas la oka horo kaj dek.

a) kvarcent tridek sep
b) Mon nom est Léa
c) La katino estas maljuna
d) Kanto, kantistino
e) L'écrivain était mauvais
f) Quelle heure est-il? Il est 8h10

Sexiste l'espéranto ?

Les noms ont beau ne pas avoir de genre en espéranto, la langue du Docteur Zamenhof n'est pas pour autant exempte de tout reproche de sexisme. La principale accusation porte sur le fait qu'il faut féminiser les mots, qui sont naturellement masculins. Par exemple, le père se dit « la patro », tandis que la mère s'obtient en ajoutant le suffixe « -ino », soit « la patrino ». Il existe bien un préfixe masculin (vir-), utilisé seulement pour insister sur la masculinité, comme dans virboro pour le taureau, mais de manière générale, le masculin est l'universel et il faut le décliner pour obtenir le féminin. Puisqu'il s'agit d'une langue construite et assez jeune, autant revoir les règles pour gommer ces différences, estiment certains espérantistes. Ainsi est né le riisme, une réforme de l'espéranto qui consiste à remplacer les pronoms « li » (il) et « ŝi » (elle) par la forme neutre « ri », et à utiliser le suffixe « -iĉ » pour nommer le masculin. Ainsi, en riisme, « la patro » signifie le parent, « la patrino » la mère et « la patriĉo » le père. Cette proposition, qui fait débat chez les espérantophones, n'a toutefois pas conquis l'Académie d'espéranto, chargée de contrôler l'évolution de la langue.

LE RÉVEIL DE LA LUTTE DES CLASSES ?

Dans un contexte de casse du droit du travail et de chômage de masse, deux films viennent rappeler que la lutte n'est pas vaine. Et s'ils redonnaient un peu du souffle manquant pour transformer la bagarre contre la réforme du travail en l'une des plus fortes mobilisations sociales de ces dernières années ?

Ce sont deux films qui sortent à quelques semaines d'intervalle dans les salles de cinéma et qui pourraient avoir plus d'impact qu'il n'y paraît. Le film *Comme des lions*, réalisé par Françoise Davisse, suit de l'intérieur la contestation d'ouvriers de l'usine PSA d'Aulnay[1] contre le plan de fermeture du site. Au total, 3.000 personnes sont menacées de licenciement. Quelques centaines de salariés, essentiellement des ouvriers, s'engagent alors dans un bras de fer de deux ans avec la direction de l'entreprise. Piquets de grève, manifestations, actions coups de poing... Une lutte intense, jusqu'à l'occupation finale de l'usine pendant quatre mois, qui n'a néanmoins pas suffi à empêcher la fermeture du site. Plus que le conflit social en lui-même, c'est l'aventure collective vécue par les grévistes et la solidarité qui en découle que relate *Comme des lions*.

D'analyses en décryptages du plan prévu par la direction, les salariés vont se découvrir des talents d'experts de leur propre situation. Le documentaire met en lumière la capacité d'organisation des syndicats et des ouvriers de PSA pour faire durer la lutte sur le long terme. « *On a commencé la grève en pensant tenir trois ou quatre jours maximum, mais on n'avait jamais imaginé pouvoir occuper le site pendant quatre mois. En plus de s'être battus pour quelque chose de concret, on a vécu une expérience humaine très forte. J'ai passé les quatre meilleurs mois de ma vie !* », avoue Jean-Pierre Mercier, porte-parole de la CGT et un des leaders de la contestation.

Dans un autre style, *Merci patron !* prend la forme d'un documentaire militant dans lequel François Ruffin, rédacteur en chef du journal Fakir, vient à la rescousse d'un couple d'ex-employés du groupe LVMH. Serge et Jocelyne Klur, licenciés suite à la délocalisation de leur usine en Pologne, sont à deux doigts de se faire saisir leur maison. Avec le couple, le journaliste se lance alors dans une mission improbable : obtenir le remboursement de leurs dettes par Bernard Arnault, le PDG de la multinationale. Mené sur le ton de l'humour, le film ressemble à une vaste farce faite à l'homme le plus riche de France. Il pourrait surtout donner des idées à ceux qui voient les grands patrons comme étant intouchables. « *Si cela remet en vie les militants et les syndicats, c'est déjà ça. Mon but avec Merci Patron ! était de redonner le goût de se battre, de l'imagination dans la lutte. Mais de là à toucher les masses, c'est une autre paire de manches* ».



ENRAYER LA VAGUE NÉOLIBÉRALE

Ces deux objets cinématographiques sont-ils le point de départ d'un renouveau de la contestation de masse ? Dans les deux cas, ces histoires sont celles d'ouvriers en proie à la fermeture d'une usine, de leur usine, au sein de laquelle ils n'ont pas ménagé leur peine. Elles mettent aussi en lumière la possibilité de militer de manière différente, à travers le collectif dans un cas, et le rire dans l'autre. Si la révolte sociale ne s'est jamais faite dans les salles obscures, la sortie de ces deux films et leur succès rencontré lors des avant-premières peuvent servir de catalyseur. Ils interviennent en effet dans un contexte particulièrement morose et angoissant pour les travailleurs. Selon le psychologue Christophe Dejours, « *le néolibéralisme a favorisé la concurrence, voire une haine, entre les salariés* ».

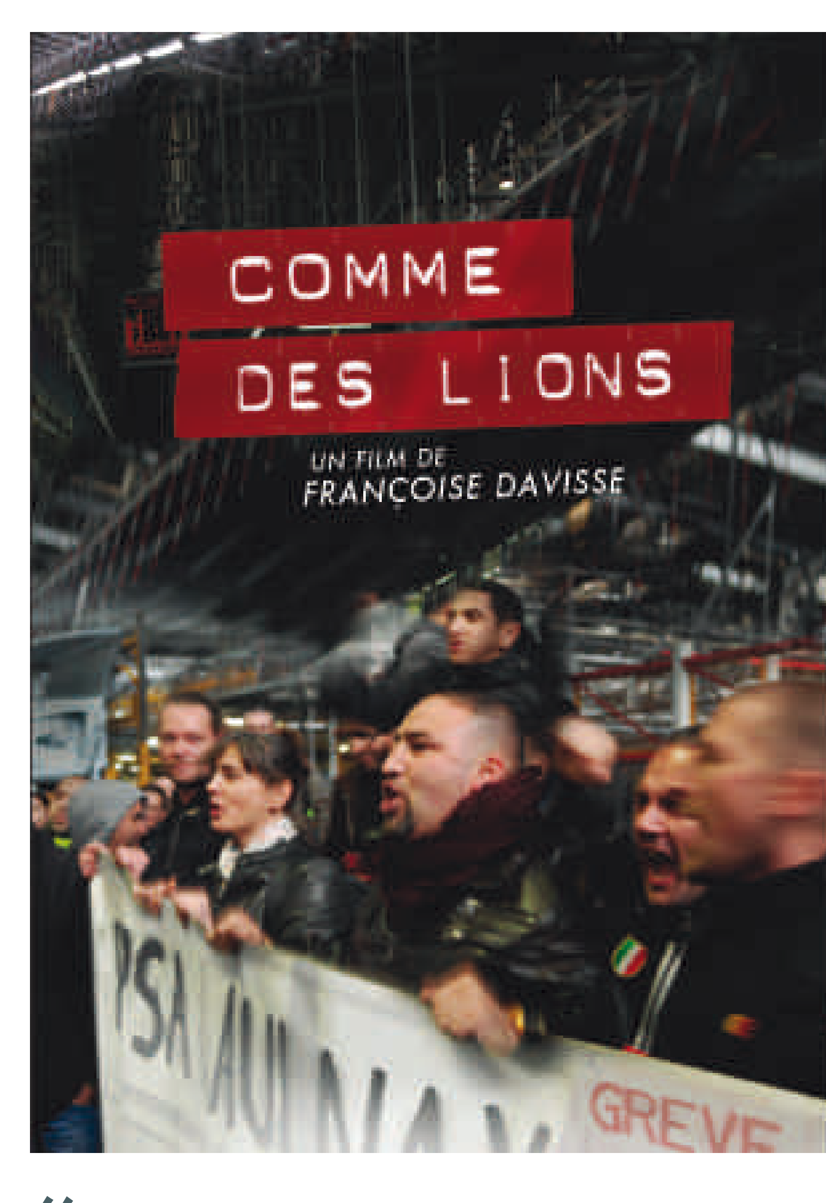
Pour ce spécialiste de la souffrance au travail, cette question est avant tout le signe d'un échec du politique. « *Le travail est de plus en plus médicalisé, psychologisé, ce qui le dépolitise* », a-t-il expliqué lors du festival Filmer le travail à Poitiers, fin janvier 2016. « *La lutte des classes a été réduite à des questions individuelles, le mouvement ouvrier a mis de côté les questions de classes au profit du corps* ». Pour le chercheur, le tournant se situe dans les années 1980 avec l'apparition d'une gestion managériale du travail. « *À cette époque, les ingénieurs ont été remplacés par des gestionnaires. La priorité a été donnée aux performances, aux objectifs à atteindre. On assiste donc depuis trente ans à une normalisation des tâches et à une concurrence entre les salariés qui est à l'origine d'un mal-être profond* ». Face à cet individualisme, le travail peut aussi montrer ce qu'il a de meilleur, en favorisant la solidarité entre travailleurs : « *Il faut résister à la vague néolibérale en faisant le pari de la coopération* », veut croire Christophe Dejours.

LA LOI TRAVAIL, LE DÉCLIC ?

« *On est à la veille d'un mai 68 !* » Lancée comme une provocation par Gérard Filoche, membre du bureau national du PS et ancien inspecteur du travail, cette envolée pourrait pourtant résumer le climat qui règne actuellement en France. L'attaque sans précédent du droit du travail menée par la loi El-Khomri est sans doute celle de trop. L'occasion de ranimer un mouvement social affaibli et de créer la « *jonction de classes* », chère à François Ruffin. « *Certains comme Frédéric Lordon*[2] *disent que cette loi va mettre le feu aux poudres. Moi je ne crois pas que le feu parte de lui-même. Ce n'est pas le barème des indemnités prud'homales qui va faire sortir le monde ouvrier dans la rue* ».

Le journaliste veut avant tout renouer le lien entre la petite bourgeoisie intellectuelle et les classes populaires, et pour cela, le cinéma lui semble un bon moyen. « *À l'automne 2010 à Amiens, les manifestations contre la réforme des retraites ont pris un tour original. On a proposé aux gens du centre-ville de venir occuper la zone industrielle avec les ouvriers. Pendant quelques jours, on a réussi cette jonction. De manière plus générale, la question qui se pose est de savoir s'il y a encore un lien populaire, profond, entre les militants et les classes populaires* ».

Clément Barraud



« LA LUTTE DES CLASSES A ÉTÉ RÉDUITE À DES QUESTIONS INDIVIDUELLES, LE MOUVEMENT OUVRIER A MIS DE CÔTÉ LES QUESTIONS DE CLASSES AU PROFIT DU CORPS »

1. *L'usine PSA d'Aulnay produisait notamment la Citroën C3*
2. *Économiste, membre des Économistes atterrés*

MESSAGES CONTRADICTOIRES

Dans le numéro d'hiver, nous vous racontions les réticences de la préfecture du Gard à accueillir des réfugiés au détriment de nombreuses initiatives locales. Depuis, en visite dans le département, Jean-Jacques Brot, le préfet en charge de la coordination nationale pour l'accueil des réfugiés syriens et irakiens, a annoncé des arrivées prochaines. Un discours de « fraternité républicaine » qui tranche avec la réalité observée à Calais.

« *Nous allons faire de Mandagout une expérience pilote pour l'accueil d'une famille de réfugiés en zone rurale* », a annoncé le 25 février dernier Jean-Jacques Brot, lors de son déplacement à la mairie de la ville. Dans le cadre du plan de « *ré-installation** », il a annoncé qu'une famille de réfugiés, placée sous la protection du Haut Commissariat au Réfugiés (HCR) et actuellement dans un camp d'un pays limitrophe de la Syrie, va pouvoir enfin s'installer sur cette commune des Cévennes gardoises, comme le souhaitent la municipalité et un collectif de citoyens depuis six mois.

Didier Martin, l'ancien préfet, « *n'en voulait pas, craignant que cela ne favorise le vote FN* », révèle une



Stouff

RETOUR SUR ...

... Quelques nouvelles de sujets déjà abordés dans le magazine

POUR L'ACCUEIL DES RÉFUGIÉS

source proche de la préfecture. Au premier janvier 2016, il est remplacé par Didier Lauga, qui se montre plus favorable. Les communes de Cendras et de Saint-Julien-des-Rosiers vont elles aussi recevoir des personnes désignées par le HCR. Le Vigan, sous-préfecture de 4.000 habitants, a finalement fait le choix d'accueillir des « *relocalisés** », soit huit exilés en provenance du camp de Grande-Synthe à côté de Dunkerque. Eux sont venus illégalement depuis le Kurdistan irakien, l'Afghanistan et l'Érythrée.

GRÈVE DE LA FAIM ET BOUCHES COUSUES

Jean-Jacques Brot, qui n'a compétence que pour coordonner la « *réinstallation** », s'enthousiasme de son action qui a permis la venue de 600 réfugiés sur le territoire national depuis septembre, alors que le plan d'accueil prévoit la venue de 30.000 personnes originaires de Syrie et d'Irak. Quelque 450 dossiers sont encore entre ses mains. Des réfugiés qui pourraient prendre l'avion et s'installer quelque part en France d'ici quelques semaines. En arpentant divers endroits de France, il poursuit sa mission, qu'il conçoit dans un esprit de « *fraternité républicaine bien construite et bien comprise* ».

SEULS 600 RÉFUGIÉS ONT POUR L'INSTANT ÉTÉ ACCUEILLIS EN FRANCE, SUR LES 30.000 QUE LE PAYS S'ÉTAIT ENGAGÉ À RECEVOIR

À l'opposé de l'abnégation de Jean-Jacques Brot et des élus de Mandagout, les autorités délivrent un tout autre message. Au moment où nous bouclons ces lignes (le 15 mars) la partie sud de la jungle de Calais, qui abritait 3.000 à 4.000 personnes, va connaître sa 16ème journée de destruction engagée par les services de l'État. Jusque-là, elle s'est faite à grand renfort de lacrymogènes, de pelleteuses et d'incendies de cabanes. Le 2 mars, cinq Iraniens ont entamé une grève de la faim et certains se sont cousu la bouche en signe de protestation. De jour en jour, ils sont rejoints par d'autres. Un moyen d'action extrême et désespéré de plus en plus fréquent. Au centre de rétention de Rennes, le 25 février, une quinzaine de sans-papiers retenus entament eux aussi une grève de la faim après qu'un homme a tenté de se pendre et qu'une jeune Roumaine a perdu son bébé faute de soins.

Pierre Isnard-Dupuy

* *Ces termes sont employés par l'administration française et souvent repris dans la presse sans distanciation.*

LUTOPIK NUMÉRO 10 !

La sortie de ce 10ème numéro est l'occasion de faire le point sur notre magazine, en commençant par remercier tous nos abonnés, qui approchent des 450, en France et ailleurs dans le monde !
Nous en profitons aussi pour remercier les dizaines de contributeurs, journalistes, dessinateurs, graphistes, relecteurs, inspirateurs et diffuseurs, qui nous aident depuis presque trois ans à poursuivre l'aventure.
Bien que toujours dans une situation précaire, les ventes aux numéros et les abonnements nous ont toujours permis d'assurer l'impression du numéro suivant, et depuis peu, nous arrivons à payer quelques frais de reportage.
Gros changement aussi cette année, puisque Lutopik a pu salarier deux personnes en contrat aidé. Merci à la subvention de 5.000 € obtenu en fin d'année dernière dans le cadre d'un appel à projets pour les médias citoyens de proximité. Lutopik est bien parti pour continuer sa route !

DES MICRO-FERMES POUR UN MICRO CHANGEMENT SOCIAL ?

La permaculture et les micro-fermes essaiment et attirent l'attention. Fer de lance de ce mouvement, l'association Fermes d'avenir tente de se faire une place dans le paysage agricole français. Si elle cherche encore des cultivateurs, elle a déjà trouvé ses partenaires : des entreprises agro-alimentaires, la grande distribution et des banques.

« SI LA PERMACULTURE, MOT QUI CLAQUE ET FAIT RÊVER, EST SUR TOUTES LES LÈVRES, LE TERME « RÉFORME AGRAIRE », LUI, A DISPARU DU VOCABULAIRE. TROP GROSSIER. ARCHAÏQUE. POURTANT, EN FRANCE, 10 % DES EXPLOITANTS POSSÈDENT 50 % DES TERRES. »

« *Small is beautiful* » Le slogan du philosophe Ernst Schumacher résume bien l'approche des micro-fermes. « *Face à l'idolâtrie du gigantisme, il faut prôner les vertus de la petitesse* », écrit-il[1]. Sur des surfaces réduites, qui dépassent rarement l'hectare, ces initiatives valorisent le travail manuel et les cultures associées pour produire un écosystème nourricier. Aujourd'hui, deux micro-fermes expérimentales, le Bec Hellouin (dans l'Eure) et la Bourdaisière (en Indre-et-Loire), sont sous le feu des projecteurs. Avec une puissance médiatique détonante. Parfois agaçante tant les journaux se répètent et s'accordent. De l'*Express* à *Paris Match*, on vante partout les mérites de « *cette nouvelle agriculture qui soigne la terre et nourrit les hommes.* »

Ces oasis de verdure perdues dans le désert agro-industriel ne doivent pourtant pas devenir des mirages et cacher d'un voile la réalité de nos campagnes stériles et mortifères. Car le productivisme continue de ravager la terre, l'eau et les hommes. Avec ses fermes-usines, ses produits chimiques, sa violence. En 30 ans, 60 % des fermes de moins de 20 hectares ont disparu. Si ces dernières années, le terme « *micro-ferme* » est à la mode, les petites fermes, elles, n'ont cessé de diminuer. L'appétit est insatiable. L'accaparement de terres fait rage. Les exploitations de plus de 100 hectares représentent aujourd'hui 20 % des fermes, contre 10 % en 2000. Plus que jamais, un combat politique est nécessaire pour impulser un changement sur nos territoires. Le mouvement naissant de la permaculture et des micro-fermes sera-t-il à la hauteur ou seulement une jolie vitrine ?

UNE MARGINALITÉ INOFFENSIVE ?

« *Ces alternatives n'effrayent pas les gros céréaliers* », reconnaît Kevin Morel, doctorant au pôle agriculture urbaine à l'INRA. « *Au pire des cas, ils se disent que ce sont des hurluberlus* ». Telle une réserve d'Indiens, à la frontière du monde agricole où règnent de « *vrais professionnels* », comme le dit Xavier Beulin, président de la FNSEA, le syndicat agricole majoritaire. Paradoxalement, en se cantonnant à des petites surfaces, l'approche des micro-fermes est complètement soluble dans le discours de la FNSEA, avec sa vision duale, qui défend d'un côté une agriculture intensive, compétitive et ouverte sur l'exportation, et de l'autre une agriculture de niche, à haute valeur ajoutée, avec des circuits courts. Tant que ces alternatives se limitent à la marge, elles ne sont pas bien menaçantes.

Si la permaculture, mot qui claque et fait rêver, est sur toutes les lèvres, le terme « *réforme agraire* », lui, a disparu du vocabulaire. Trop grossier. Archaïque. Pourtant, en France, 10 % des exploitants possèdent 50 % des terres. En 2012, sur les 88.000 hectares rétrocédés par la Safer (l'organisme de régulation foncière censé donner la priorité aux jeunes paysans), seuls 2.700 concernaient l'installation d'agriculteurs, le reste partant à l'agrandissement.

La prouesse technique des micro-fermes (tirer un revenu sur quelques milliers de mètres carrés) peut se transformer en impasse politique. Leurs expérimentations comportent le risque de légitimer les dés pipés de la distribution foncière. Dans le projet pilote de la ferme de la Bourdaisière, on souligne que « *le modèle proposé n'est réalisable que sur des surfaces restreintes* » et qu'il est possible de « *valoriser*

1. Ernst Friedrich Schumacher, *Small is beautiful. Une société à la mesure de l'homme,* Seuil, coll. « Points », 1979
2. Aurélie Trouvé, *Le business est dans le près, Fayard, 2015*

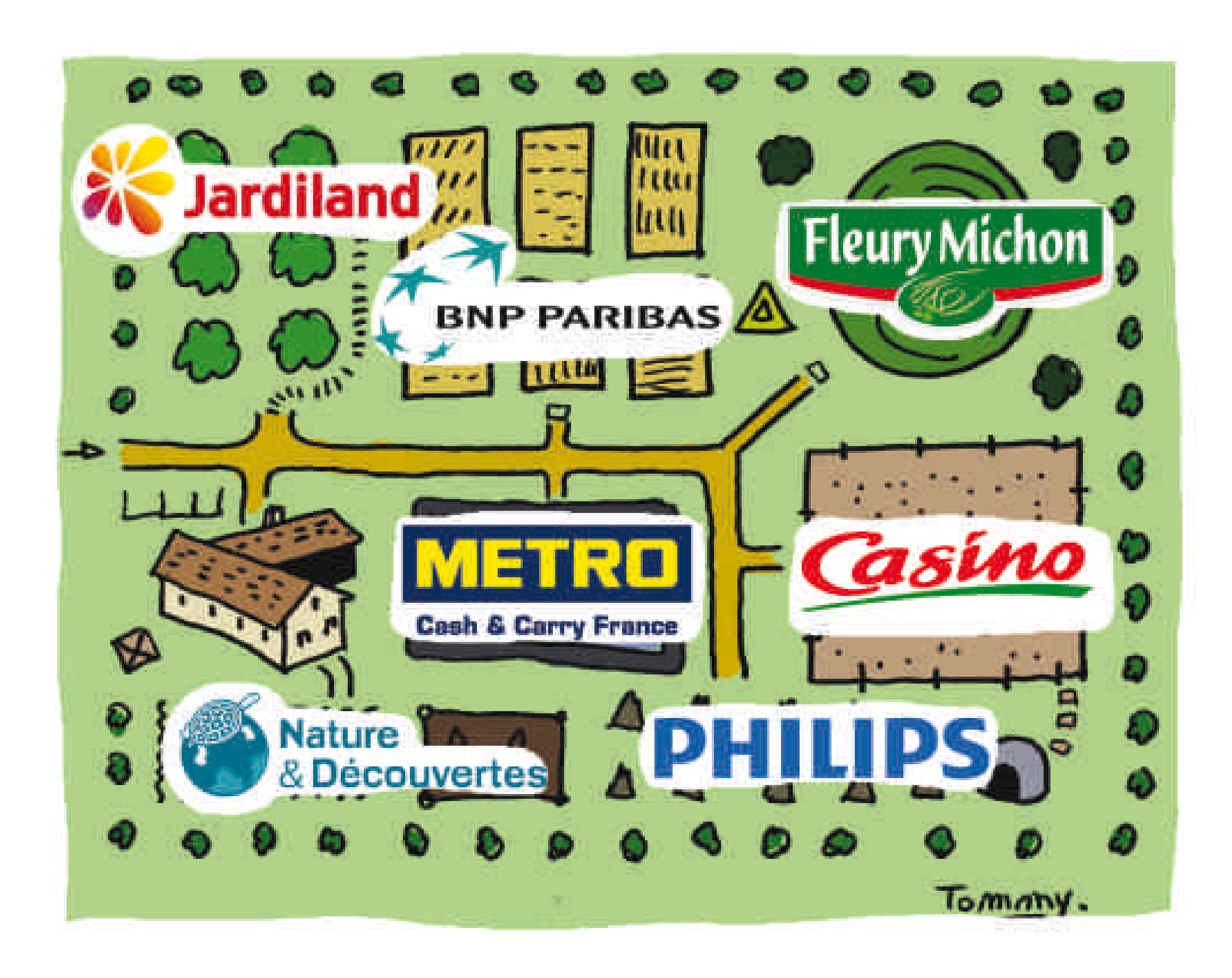
des parcelles pour l'instant délaissées » au sein des collectivités, des entreprises, ou chez les grands propriétaires. L'objectif affiché n'est pas tant la substitution d'un modèle agricole que l'optimisation du foncier disponible.

« *Nous devons réclamer le droit d'exister ailleurs que dans des mouchoirs de poche* », affirme Sylvain, militant et accompagnateur de l'agriculture biologique, en Ile-de-France. « *L'idée que l'on pourrait vivre sur des micro-surfaces ne nous aide pas à nous battre pour obtenir des fermes de 30 ha…* », dit-il. D'ailleurs, la majorité des petits maraîchers qu'il accompagne, en Ile-de-France, le sont par défaut. Anciens fonctionnaires, ouvriers, cadres, ils ont décidé de devenir paysans sur le tard, mais se sont tous confrontés à un marché du foncier bloqué. Adieu les rêves d'élevage, de céréales, de vigne ! Ils s'installent sur des micro-surfaces en maraîchage car ils n'ont pas d'autres choix. La terre est soit accaparée par le voisin qui souhaite s'agrandir soit engloutie sous le béton des villes. À côté de l'optimisme rayonnant des micro-fermes permacoles, se cache une multitude de paysans invisibles installés sur les miettes du productivisme agricole.

« *Au lieu de construire collectivement un rapport de force, les micro-fermes préfèrent communiquer, individuellement, sur leurs bonnes pratiques* », raconte, amer, un paysan sans terre passé par la formation du Bec Hellouin. « *Ces centres expérimentaux veulent susciter des vocations et montrer l'exemple. Mais c'est insuffisant si l'on ne s'attaque pas aussi aux causes qui bloquent les installations* », ajoute-t-il. Selon Aurélie Trouvé, agronome et membre d'ATTAC, « *seule une réorientation massive des aides de la PAC et la transformation de tout un ensemble de politiques permettront à ces alternatives de passer d'une agriculture de niche à un modèle dominant* »[2].

DES ENTREPRENEURS ÉLOIGNÉS DU MONDE RURAL ?

L'association « *Fermes d'avenir* », créée en 2013 avec l'expérience de la Bourdaisière, a son siège en Touraine, dans le château qui accueille la micro-ferme, plantée au milieu des jardins à la française. Le président du Comité scientifique et économique de l'association et propriétaire du domaine, Louis Albert de Broglie, appelé aussi « *le prince jardinier* », a souhaité généraliser les micro-fermes avec l'objectif de créer « *un million d'emplois* ». L'association a lancé en 2015 un concours à l'issu duquel treize petites fermes ont été sélectionnées pour représenter « *l'agriculture de demain* ». Ils ont obtenu le tampon « *Fermes d'avenir* », comme « *une marque* » et touché plus de 10.000 euros grâce au soutien notamment de BNP Pari-



bas et du groupe Clarins (un leader mondial de cosmétique)[3]. Les responsables RSE (Responsabilité sociale des entreprises) de ces deux sociétés faisaient aussi partie du jury, ce qui peut étonner quand on connaît les déboires de la BNP avec les paradis fiscaux et le financement de l'énergie fossile. Après avoir été le sponsor de la COP21, elle continue son greenwashing. Et Fermes d'avenir lui tend les bras. Ici la permaculture se mêle au management et au marketing.

Maxime de Rostolan, le directeur de l'association, a aussi inventé un néologisme : le « *payculteur* » pour désigner les futurs « *entrepreneurs capables de gérer plusieurs micro-fermes dans une région* » et qui s'occuperaient du financement et des débouchés commerciaux. De quoi déconcerter les paysans syndicalistes : « *Je n'ai pas besoin qu'on administre ma ferme ! Ils nous refont le coup des contrats d'intégration*[4]*, chers aux coopératives et à l'agro-business !* » Un membre d'une ADEAR[5] souligne la contradiction avec les valeurs de l'agriculture paysanne. « *Ce qui compte sur une ferme c'est l'autonomie. La capacité de chaque paysan à définir lui-même ses objectifs, ses problématiques en accord avec ses convictions. Cela ne se décrète pas d'en haut* ».

« L'AGRICULTURE LOCALE, SAINE, DURABLE, A ÉTÉ RÉCUPÉRÉE PAR L'AGRO-CAPITALISME. ELLE EST DEVENUE UN NOUVEAU MARCHÉ, UNE NICHE »

On retrouve chez ces acteurs l'esprit de la start-up qui arrive en terrain conquis. Même si ce dernier est souvent inconnu. « *Les micro-fermes ont peu de lien avec le monde rural traditionnel, ce qui crée parfois des incompréhensions, des phénomènes de défiance et de rejet* », analyse Kevin Morel. Ce chercheur travaille lui-même au sein de l'équipe Agricultures urbaines de l'Inra/AgroParisTech, alors que le terrain de sa thèse se trouve principalement à la campagne. « *Cependant, je pense que le regard des urbains peut apporter du renouveau dans l'agriculture si un vrai dialogue est engagé entre le monde paysan et les porteurs de projet urbains* », ajoute-t-il.

ALLIANCE AVEC LE CAPITALISME VERT

Finalement, ces micro-fermes sont parfois plus proches du monde conventionnel que des alternatives. Le projet pilote de la Bourdaisière connaît moins bien la Confédération paysanne que les firmes et les distributeurs de l'agro-alimentaire. Ses principaux mécènes et partenaires sont Fleury Michon, Casino, Metro, Banque Populaire, Nature & Découvertes, Rustica, etc. « *Plus de 80 % des fruits et légumes se vendent via les circuits traditionnels de la Grande et Moyenne Distribution (GMS). Il nous apparaît évident que pour changer les choses, nous devrons les convaincre* », justifie la ferme de la Bourdaisière.

Changer le système de l'intérieur est une stratégie comme une autre. Soit. La critique de ces acteurs ne porte pas sur la morale ou la pureté militante. Mais plutôt sur ce que reflète insidieusement cette démarche. L'agriculture locale, saine, durable, a été récupérée par l'agro-capitalisme. Elle est devenue un nouveau marché, une niche. Selon un pionnier de l'agriculture biologique, « *mettre des paniers bio sur l'étalage de la grande distribution, c'est les transformer en produit d'appel. Et éviter que la population se tourne davantage vers les circuits courts. En tout cas, ce n'est pas changer les pratiques d'approvisionnement des grosses enseignes*. »

Début janvier, à l'appel de la FDSEA et des Jeunes Agriculteurs, 150 éleveurs ont bloqué l'hypermarché d'Angers pour dénoncer « *une politique des prix d'achat au plus bas menée par Casino.* » Le groupe est devenu « *la bête noire des agriculteurs.* » De manière plus générale, depuis dix ans, les paysans ont perdu plus de 30 % de plus-value au profit des transformateurs et distributeurs. Un jour, il faudra choisir son camp si l'on ne veut pas devenir l'idiot utile de l'agro-business.

Au delà de ces deux micro-fermes expérimentales de la Bourdaisière et du Bec Hellouin, d'autres projets fleurissent partout sur le territoire. Ils font de la permaculture sans s'en vanter, sans même le dire. Ils expérimentent loin des médias et des grands financeurs. Simplement parce que cela répond aux besoins fondamentaux du paysan, à la recherche de savoir-faire. En Lorraine, en 2008, on comptait une petite dizaine de maraîchers bio. Aujourd'hui, ils sont 120, dont beaucoup sur de petites surfaces. La plupart se sont installés grâce aux AMAP. Ces néo-paysans viennent de la ville. Ils ont créé, en 2014 le « *MAPS* » pour « *Maraîchage en Autonomie sur Petite Surface* ». Le groupe fonctionne en autogestion et se veut un lieu d'échange entre paysans et porteurs de projet. « *On ne cherche pas des réponses toutes faites. Personne n'est expert. On apprend d'abord à se poser des questions, à retrouver ensemble de l'autonomie.* » Le savoir est en construction et la dynamique s'enracine. Porteuse d'espoir.

Guillaume, installé dans la Meuse, résume sa vision du secteur : « *on est dans un milieu hostile où il faut s'organiser collectivement pour survivre* ». Puis il se fend d'un grand sourire, espiègle : « *Si je fais ma part de colibri*[6] *moi ? Non je préfère la part de l'aigle : tu ouvres grands les serres et tu fonces vers l'adversaire. La défense de l'agriculture paysanne, c'est un combat politique.* »

Gaspard d'Allens[7]

3. Le concours a été co-organisé par la Ruche qui dit Oui, avec notamment comme partenaires la Fondation Nature et découverte et le Crédit Coopératif. Une campagne de crowndfunding a aussi été menée.
4. Les contrats d'intégration agricoles sont des contrats de contractualisation. Ils sont accusés de créer une dépendance économique de l'agriculteur vis-à-vis de l'entreprise ou de la firme agro alimentaire.
5. ADEAR (Association de Développement de l'Emploi Agricole et Rural), Association sur l'ensemble du territoire, proche de la Confédération paysanne et fortement mobilisée pour favoriser l'installation agricole.
6. Popularisée en France par Pierre Rabhi, la légende amérindienne du colibri incite chacun à faire sa part, convaincu que « beaucoup de petites choses par beaucoup de petites gens en beaucoup de petits lieux peuvent bouleverser la face du monde. "L'oiseau coloré s'agite pour contrer l'incendie qui dévore la forêt, transportant dans son bec goutte d'eau après goutte d'eau."
7. Co-auteur des Néo-paysans*, éditions du Seuil, février 2016*



LUTOPIK EST UN MAGAZINE INDÉPENDANT,

qui n'appartient à aucune entreprise, parti politique ou fonds de pension. Bolloré ne peut pas nous virer et la pub ne peut pas nous renflouer, on n'en veut pas dans nos colonnes. Ce sont les lecteurs qui nous font vivre, et pour que l'aventure continue, nous avons besoin de vous. Si vous appréciez Lutopik et que vous souhaitez contribuer à le diffuser plus largement, voici quelques pistes :



ACHETER PLUSIEURS NUMEROS

à un tarif préférentiel pour les distribuer autour de vous.

EN PARLER AUTOUR DE VOUS,

faire tourner vos exemplaires, partager nos articles sur Internet, nous suivre sur les réseaux sociaux, etc.

NOUS PROPOSER DE NOUVEAUX POINTS DE VENTE,

vous habitez une région où Lutopik n'est pas encore disponible, vous connaissez une librairie, une épicerie, un petit café, etc. où nos revues seraient les bienvenues, dites-le nous et on les contactera.



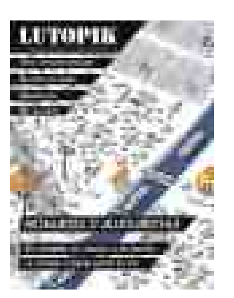
TENIR UN STAND LUTOPIK

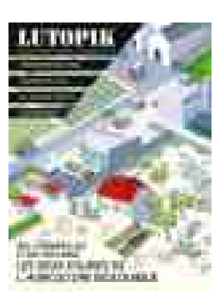
lors d'une manifestation près de chez vous (salon, foire, marché, festival...) : on vous enverra alors un paquet de magazines, quelques bulletins d'abonnement et des plaquettes du journal.

ANCIENS NUMEROS DISPONIBLES SUR NOTRE SITE : LUTOPIK.COM

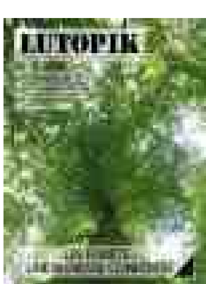














Pour tout renseignement : contact@lutopik.com

NOS POINTS DE VENTE

Voici la liste par département de nos points de vente (MP=Maison de la presse).

01- Bourg-en-Bresse: MP **02- Laon** : MP **03- Moulins**: MP **04- Forcalquier**: Jojoba **09- Foix**: Majuscule, **Saint-Girons** : A la Lettre, La Mousson **13- Martigues** : MP, **Marseille**: Transit **17- La Rochelle**: MP **21- Dijon**: Grangier, Black Market **22- Trégastel**: MP **25- Audincourt:** Les papiers bavards **Besançon**: MP, Les Sandales d'Empédocle, l'Autodidacte, l'Intranquille **Pontarlier**: La Tisanerie, Librairie Rousseau, **Serre-les-Sapins**: Croc'Nature, **Labergement-St-Marie**: tabac presse, **Miserey-Salines**: Biocoop, **Valdahon:** Super U **26-Die:** Mosaique, **Hauterives:** Baz'Art des mots **Valence:** Notre temps **29- Châteaulin :** MP, **Le Guilvinec**: MP **31- Toulouse**: TerraNova **33- Bordeaux :** La machine à lire **35- Rennes**: MP **37- Tours**: La boîte à Livres **38- Grenoble** : Antigone, La dérive, **Vienne:** Lucioles **39- Champagnole** : MP, **Dole:** La Civette, **Mouchard**: MP, **Lons-Le-Saunier**: Guivelle, **Poligny:** Librairie Polinoise **41- Blois**: Labbé **42- Montbrison**: Plein Ciel **44- Nantes**: Vent d'Ouest, **45 - Gien**: Au fil des Mots **49- Angers:** La Marge **54- Nancy**: L'autre rive **58- Nevers** : MP **59- Lille**: Le Bateau livre **62- Bapaume**: MP **63: Billom:** Il était une fois **64- Hendaye Plage**: MP **67- Strasbourg**: Quai des Brumes **69- Lyon**: Le Bal des Ardents, Passages, La Gryffe, **Villefranche-sur-Saône**: Boutique des Marais, **Le Bois d'Oingt**: Cassiopée **73- Chambéry:** JJ. Rousseau **75- Paris**: Publico, Les Guetteurs de Vent, Quilombo, Libralire, L'Humeur vagabonde, Presse à livres, l'Atelier, Le Monte en l'air **78- Montigny-le-Bretonneux**: Le Pavé du Canal **80- Amiens**:MP **85- Les Sables d'Olonne**: MP **86:** Poitiers: La Belle aventure **93- Montreuil**: Folies d'encre.

